

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET ANNEXE  
MISSION MINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

PUBLICATIONS  
OFFICIELLES ET  
INFORMATION  
ADMINISTRATIVE





## NOTE EXPLICATIVE

---

Cette annexe au projet de loi de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2019 est prévue aux 4° et 5° de l'article 54 de la loi organique du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances (LOLF).

Ce document présente et explique les réalisations effectives concernant l'ensemble des moyens regroupés au sein d'un budget annexe.

**Cette annexe récapitule les crédits consommés (y compris les fonds de concours et attributions de produits) et les emplois utilisés en 2019 en les détaillant par programme et action.**

La nomenclature du budget annexe s'inspirant de la comptabilité générale, les crédits ne sont pas présentés par titre et par catégorie mais par rubriques de dépenses et de recettes réparties selon les deux sections.

La partie mission présente le **bilan de la programmation pluriannuelle**, la **présentation budgétaire** (article 18-II de la LOLF), les **recettes constatées**, les **crédits consommés** et les **emplois**.

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. Les parties relatives aux programmes comprennent les éléments suivants :

■ **La présentation de la consommation effective et de la prévision initiale des crédits ainsi que le détail des charges et des dépenses fiscales :**

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon les rubriques de dépenses réparties selon les deux sections. Les fonds de concours ouverts (FdC) et les attributions de produits (AdP) réalisées en 2019, ainsi que leurs évaluations initiales sont précisés ;
- les crédits 2018 ;
- les charges du programme, évaluées par action ;
- les dépenses fiscales rattachées au programme.

■ **Le rapport annuel de performances qui regroupe :**

- le bilan stratégique du programme ;
- pour chaque objectif de performance, les résultats attendus et obtenus des indicateurs et une analyse de ces résultats ;
- la justification au premier euro des mouvements de crédits et des dépenses constatées. Elle rappelle le contenu physique et financier du programme, les déterminants de la dépense effective, ainsi que les raisons des écarts avec la prévision initiale. Un échéancier des crédits de paiement associés aux autorisations d'engagement est aussi présenté ;
- une présentation des réalisations effectives des principaux opérateurs et des emplois effectivement rémunérés.

Sauf indication contraire, **les montants de crédits figurant dans les tableaux du présent document sont exprimés en euros**. Les crédits budgétaires sont présentés, selon l'article 8 de la LOLF, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

**Les emplois sont exprimés en équivalents temps plein travaillé (ETPT)**. On distingue les effectifs physiques qui correspondent aux agents rémunérés, quelle que soit leur quotité de travail et les ETPT (équivalents temps plein travaillé) correspondant aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents. À titre d'exemple, un agent titulaire dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année, correspond à 0,8 ETPT ou encore, un agent en CDD de 3 mois, travaillant à temps partiel à 80 % correspond à 0,8 x 3/12 ETPT.



## TABLE DES MATIÈRES

---

Mission

**PUBLICATIONS OFFICIELLES ET INFORMATION ADMINISTRATIVE** **7**

Bilan de la programmation pluriannuelle	8
Présentation budgétaire	14
Constatation des recettes	15
Récapitulation des crédits et des emplois	17

Programme 623

**ÉDITION ET DIFFUSION** **19**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	20
Objectifs et indicateurs de performance	23
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	26
Justification au premier euro	28

Programme 624

**PILOTAGE ET RESSOURCES HUMAINES** **39**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	40
Objectifs et indicateurs de performance	42
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	45
Justification au premier euro	47



### MISSION

---

#### **PUBLICATIONS OFFICIELLES ET INFORMATION ADMINISTRATIVE**

Bilan de la programmation pluriannuelle	8
Présentation budgétaire	14
Constatation des recettes	15
Récapitulation des crédits et des emplois	17

## BILAN DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

### BILAN STRATÉGIQUE DE LA MISSION

La mission « Publications officielles et information administrative » est structurée en deux programmes budgétaires composant le budget annexe des publications officielles et de l'information administrative (BAPOIA) géré par la direction de l'information légale et administrative (DILA). Le programme 623 « Edition et diffusion » recouvre les activités de diffusion légale, d'édition, d'impression et d'information administrative. Le programme 624 « Pilotage et ressources humaines » regroupe les moyens logistiques, humains et de pilotage.

En 2019, la DILA a encaissé 198,1 M€ en recettes et dépensé 139,7 M€, réalisant ainsi 58,5 M€ d'excédent budgétaire.

Elle a consacré 95,7 M€ (69%) de son budget à la rémunération de ses personnels et ceux de la Société anonyme de composition et d'impression des Journaux officiels [SACIJO (prestataire historique travaillant exclusivement pour la DILA)], 35 M€ (25%) en dépenses de fonctionnement et a consommé 9 M€ (6%) de crédits pour ses investissements.

Ces moyens ont été mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan pluriannuel stratégique « DILA 2021 » que la DILA a actualisé début 2019 avec la volonté de développer l'information légale et administrative dans une perspective de meilleur service rendu et d'efficience. Ce plan oriente les actions de la DILA jusqu'en 2021 autour de dix chantiers stratégiques :

1. Améliorer et sécuriser l'accès à Légifrance et à la norme juridique
2. Rationaliser la mise à disposition des données économiques
3. Faciliter la relation du citoyen avec l'administration au travers de service-public.fr
4. Construire le nouveau site vie-publique.fr et rationaliser l'offre éditoriale
5. Mettre l'imprimerie aux standards de la profession
6. Rendre le système d'information robuste et efficient
7. Développer l'innovation numérique au service des usagers
8. Fiabiliser les processus administratifs internes
9. Être économe de l'argent public
10. Agir collectivement pour le changement

La DILA s'inscrit au cœur de l'administration numérique. Elle s'est engagée depuis plusieurs années dans des modernisations majeures, pour tirer dans ses pratiques de production comme de diffusion, tout le parti du numérique.

Ces chantiers de modernisation permettent de mieux répondre aux attentes des usagers. Les résultats 2019 illustrent l'atteinte de ces objectifs en particulier pour les services numériques d'information. En 2019, le nombre de visites directes sur le site « legifrance.gouv.fr » s'élève ainsi à 123 millions, en hausse par rapport à 2018 (118 millions). Le site « service-public.fr » a franchi le cap des 300 millions de visiteurs (318 millions dont 313 millions de visites directes), en hausse de 15 % par rapport à 2018 (275 millions). Pour ce qui concerne le débat public, le site internet « vie-publique.fr » rénové a été mis en ligne en octobre 2019 avec une offre éditoriale enrichie de contenus numériques multiformats.

La DILA maintient sa mission d'éditeur public en publiant sous la marque « La Documentation Française » 274 nouveaux titres (sous format papier et/ou numérique) en son compte propre et pour le compte de tiers. L'année 2019 a été marquée par la sortie en octobre d'un beau livre sur « La Constitution de 1958 à nos jours ».



L'imprimerie de la DILA, qui a réussi sa mutation vers les travaux de labeur depuis l'arrêt de l'impression du *Journal officiel*, est un fournisseur de référence des administrations et des institutions de l'État. Elle imprime de grands rapports publics (Cour des comptes, Conseil d'État, Cour de cassation) mais également des revues internes de nombreux ministères tels que la défense, l'intérieur ou encore la culture. Onze nouveaux clients lui ont accordé leur confiance en 2019.

Par ailleurs, des mesures ont été prises pour améliorer l'efficacité de ses fonctions supports et réduire les coûts de fonctionnement courant. Une réorganisation des services a été mise en œuvre en 2019 visant au renforcement des départements « métiers » et à la simplification de la ligne hiérarchique par fusion de deux départements, celui des éditions et du débat public et de la promotion et diffusion. La rationalisation de l'occupation des locaux s'est concrétisée avec l'installation de plusieurs services sur le site de Desaix, permettant ainsi la restitution de surface de bureaux sur le site de Ségur et la réduction des charges locatives afférentes dès 2019.

## COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

La DILA est passée sous la norme de la comptabilité de l'Etat dans le cadre du décret GBCP de 2012. Lors des travaux du projet SCOP pour doter la DILA d'un PGI autonome en 2013, une nouvelle modélisation de la comptabilité analytique a été élaborée, axée prioritairement sur les services et activités afin de mieux identifier les coûts de production et de fonctionnement de la DILA.

Après l'abandon du projet SCOP et l'intégration des dépenses du budget annexe dans Chorus, il a été décidé de suspendre fin 2015 les travaux sur la comptabilité analytique jusqu'à l'intégration de celle-ci dans le module de comptabilité analytique prévu dans Chorus pour l'ensemble des ministères en application de l'article 59 du décret GBCP.

Il convient de rappeler que ce projet dit « Chorus CAN », piloté par l'AIFE et qui vise à doter chaque département ministériel d'un module de comptabilité analytique est toujours au stade de l'expérimentation au sein du ministère des Armées.

De ce fait, en attendant la DILA s'appuie sur sa comptabilité budgétaire rénovée pour développer des analyses plus fines sur ses dépenses et sur les coûts de ses activités. En effet, lors de l'intégration de sa gestion dans Chorus, une nouvelle cartographie budgétaire a été construite sur la base d'activités budgétaires et de centre de coût directement corrélés aux activités et aux missions de la DILA.

De surcroît, depuis début 2019, la DILA met en œuvre dans Chorus la saisie des données via « l'axe ministériel 2 » qui permet de développer une grille d'analyse des dépenses par projet et/ou par activité « métier ». Cette saisie mise en place sur les dépenses informatiques sera déployée sur d'autres activités en 2020 afin d'améliorer le suivi des coûts des activités.

Ces travaux permettent d'ores et déjà à la DILA de connaître les coûts de chaque activité. C'est la raison pour laquelle lors de la dernière revue stratégique de ceux-ci et de la mise à jour de son plan stratégique, la direction a choisi de faire porter ses efforts, après le secteur industriel, sur les coûts informatiques qui représentent désormais de l'ordre des 50 % des coûts de fonctionnement de la DILA et la majorité des dépenses d'investissement. C'est en ce sens qu'un audit budgétaire des coûts informatiques a été lancé.

## OBJECTIFS ET INDICATEURS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA MISSION

**OBJECTIF 1 :** Améliorer l'accès et l'offre de diffusion numérique en matière d'information légale et administrative

### Indicateur 1.1 : Accès aux informations et aux démarches administratives

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Nombre total de visites sur le site "service-public.fr"	millions	282,6	275,1	280	280	317,8	285
Taux de satisfaction des visiteurs du portail "service-public.fr"	%	90	84	92	84	87,7	94

**Commentaires techniques**

Source des données : le nombre annuel des visites provient de l'application « *At Internet* ». Le taux de satisfaction des usagers est issu d'une enquête statistique réalisée soit par un prestataire externe ou par nos soins.

Mode de calcul : le nombre de visites est mesuré mensuellement et extrait de l'application de «marquage» « *At Internet* ». Le taux de satisfaction est mesuré à partir d'un questionnaire détaillé à la fois quantitatif et qualitatif lors de l'enquête auprès des usagers.

Commentaires : C'est à la fois un indicateur de performance par la progression du nombre de visites et un indicateur de qualité par le taux de satisfaction. La dernière enquête de satisfaction a été réalisée en décembre 2019 au moyen d'un questionnaire auto-administré en ligne sur le site. L'échantillon interrogé et qui a répondu, garantit une bonne représentation de la variété des profils de visiteurs.

**Indicateur 1.2 : Diffusion de la norme juridique**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Nombre de visites sur le site "Légifrance.fr"	millions	118,8	119,2	123	120	124,5	130
Nombre d'abonnés au sommaire quotidien du JORF	Nb	80 085	87209	85000	87 000	89 857	85000

**Commentaires techniques**

Source des données : le nombre de visites est mesuré mensuellement avec l'application de « marquage » « *At Internet* ». Le nombre d'abonnés au sommaire électronique quotidien du JORF provient des statistiques mensuelles de l'hébergeur externe du site.

Mode de calcul : pour les visites sur le site, il s'agit du total annuel. Pour le nombre d'abonnés au sommaire, c'est le résultat au 31 décembre de chaque année. Le décompte du nombre d'abonnés au sommaire électronique quotidien du JORF est issu du système de statistique mensuelle automatisée.

**ANALYSE DES RÉSULTATS****1.1 Accès aux informations et aux démarches administratives**

À l'aube de son vingtième anniversaire et pour la première fois depuis son ouverture, le site *service-public.fr* a franchi le cap en 2019 des 300 millions de visites, témoignant ainsi du réel service rendu aux usagers. Le nombre de visites directes s'élève à 313 531 780 (à 317 788 856 avec le co-marquage) à fin décembre 2019, en hausse de 16,9 % par rapport à l'année 2018 (268,2 millions de visites directes et 275,1 millions avec le co-marquage). La fréquentation sur les réseaux sociaux progresse également (sur Twitter : 64 844 abonnés, +10 % ; sur Facebook : 43 325 abonnés, +55 %). Le nombre d'abonnés à la lettre hebdomadaire d'actualité administrative a aussi fortement progressé (+ 40 % par rapport à 2018).

L'objectif fixé à 280 millions pour les visites du site est donc dépassé. Ce résultat est essentiellement dû à la poursuite des travaux d'amélioration en continu du site, en particulier sur la personnalisation de l'information administrative et sur la mise en relation du citoyen avec l'administration. Les détenteurs d'un compte sur le site *service-public.fr* (5 millions au total dont 1,5 million de nouveaux comptes ouverts en 2019) peuvent désormais personnaliser des alertes (expiration des documents, suivi des actualités sur un thème particulier, alerte en cas de modification d'une fiche, etc.). Cette augmentation de la consultation des pages éditoriales s'accompagne également d'une forte utilisation des services proposés par le site : plus de 4 millions de démarches en ligne ont été réalisées (3,3 millions en 2018). Les plus usitées sont le changement de coordonnées (1 million de demandes) et les demandes d'actes d'état civil (1,7 million de demandes) ; 53,5 millions de formulaires CERFA ont également été téléchargés. De nouvelles démarches, développées par la DILA en partenariat avec les ministères concernés, ont été mises en ligne en 2019 : démarche d'assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme, demande de correction d'état civil auprès de l'INSEE, demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale. De nouveaux services sont expérimentés comme le module de prise de rendez-vous en gendarmerie.

Par ailleurs, dans le cadre des élections municipales de mars 2020, plus de 500 000 usagers ont utilisé en 2019 la démarche en ligne de demande d'inscription sur les listes électorales (93 465 utilisations en 2018 soit une hausse de 451 %). Le site *service-public.fr* donne également aux usagers depuis mars 2019 la possibilité d'interroger leur situation électorale (*Suis-je bien inscrit(e) dans mon bureau de vote ?*).

En complément du développement de ces nouveaux services, le site *service-public.fr* s'est enrichi en 2019 de nouveaux simulateurs (infractions routières, zonage du dispositif fiscal d'aide à la rénovation et à la location de l'habitat ancien, etc.), de lettres type (lettre de démission, congé parental, etc.) et de modules d'information personnalisables (par exemple sur l'accès à la nationalité française). Les contenus de l'annuaire de l'administration ont été complétés, ce qui a participé à la progression de l'audience de cette rubrique.

L'approche multicanale du renseignement administratif offert par la DILA a également été renforcée. Ainsi, le service de renseignement administratif basé à Metz (centre d'appel interministériel - CAI) est désormais intégré plus fortement dans le « parcours usager » de *service-public.fr*. Un dispositif dit de « *web ticketing* » permet depuis 2016 à partir de fiches de *service-public.fr* de donner accès directement à un agent spécialisé du CAI sans devoir passer par le serveur vocal interactif, ce qui constitue un vrai bénéfice pour l'utilisateur ; l'agent du CAI dispose de son côté de la référence de l'information administrative consultée par l'internaute sur *service-public.fr* ce qui permet de cibler plus rapidement la problématique et de réduire les temps d'appel. C'est une réponse adaptée lorsque l'utilisateur a des difficultés avec le numérique ou simplement de compréhension de l'information. Afin de faire bénéficier en retour de leur parfaite connaissance des besoins usagers, les agents du CAI interviennent désormais sur de la production de contenus de *service-public.fr*. Ils assurent aussi la totalité des réponses aux méls reçus *via* la messagerie du site *service-public.fr* dans leurs domaines de compétence (travail, intérieur, justice, logement). Cette stratégie permet d'optimiser les compétences des agents du CAI, d'élargir l'offre de services à partir de *service-public.fr* et d'améliorer la qualité du renseignement administratif généraliste qu'offre la DILA à des coûts maîtrisés.

Cette offre multicanale de la DILA permet ainsi de mieux accompagner les usagers à un moment où l'accueil du public a été réduit dans de nombreuses administrations. En ce sens, la DILA a également travaillé en 2019 avec la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) et le commissariat général à l'Égalité des territoires (CGET) sur le projet « Les services publics + » consistant à conduire une expérimentation « *pour réinventer le service public de proximité* » en formant des agents de terrain à l'utilisation du site *service-public.fr*.

Afin de faciliter l'accès aux indicateurs de résultats des services publics, et conformément aux décisions du troisième comité interministériel de la transformation publique de juin 2019, le site *service-public.fr* donne depuis septembre 2019, accès à partir de sa page d'accueil aux sites *Voxusagers.gouv.fr* (partager l'expérience des usagers avec l'administration), *resultats-services-publics.fr* (faire connaître les résultats sur la qualité de service des administrations) et *oups.gouv.fr* (aider l'utilisateur à ne pas faire d'erreur dans la réalisation de ses démarches en ligne). Ces sites bénéficient ainsi d'une visibilité directe, du référencement et de la fréquentation de *service-public.fr*.

Dans le même objectif de transparence sur la qualité du service rendu aux usagers, la DILA a pris part au groupe de travail de la direction interministérielle du numérique (DINUM) sur la mise en place d'un label relatif à la qualité des démarches en ligne. Les objectifs de ce label sont de rendre accessible l'évaluation et de mettre en place un cercle vertueux d'amélioration continue des démarches existantes. L'attribution de ce label se fait sur la base de 35 critères pour évaluer la qualité de la démarche en ligne (<https://references.modernisation.gouv.fr/cerfa-numerique>). Sur le site *service-public.fr*, la démarche « demande de publication au *Journal officiel* d'annonce préalable de changement de nom » a ainsi obtenu le label « Cerfa numérique » le 24 mai 2019. À la suite de cette première étape, des travaux vont être menés pour permettre la labellisation de l'ensemble des démarches disponibles sur le site *service-public.fr*. Par ailleurs, la DILA a déployé le bouton « *je donne mon avis* » sur les démarches proposées par la plateforme de services en ligne de *service-public* afin d'alimenter l'observatoire de la qualité des démarches en ligne (<https://observatoire.numérique.gouv.fr>).

En termes de partenariats le site *service-public.fr* entretient depuis sa création, des relations privilégiées avec de nombreuses administrations. En octobre 2019, une nouvelle étape a été franchie avec l'ouverture d'un réseau social dédié, favorisant l'animation des relations partenariales. Cet espace est d'abord un espace d'information à l'intention des 10 000 partenaires (communes, départements, ministères...) de *service-public.fr* pour les tenir informés des nouveaux services disponibles susceptibles de les intéresser mais c'est également un outil collaboratif d'échanges et de construction (production de contenus, mise en place et suivi des démarches en ligne, etc.). Les partenaires peuvent accéder aux actualités, et selon leur profil, à des contenus et outils dédiés : bases documentaires, formulaires de

demandes d'homologation des Cerfa, etc. En trois mois, plus de 3 500 comptes ont été activés. Toutes les demandes relatives à l'homologation des formulaires Cerfa (demande de création, modification, suppression) se font exclusivement *via* le nouvel outil. Les référents « homologation » n'ont plus à utiliser l'ancien outil devenu vieillissant et ne répondant plus aux standards actuels d'ergonomie et de navigation.

La satisfaction des usagers a progressé simultanément à la fréquentation. En 2019, le taux de satisfaction globale est de 87,7 % contre 84 % en 2018, soit une progression de 3,7 points. À noter, la hausse du taux des personnes très satisfaites qui passe de 35,6 % en 2018 à 42,6 % en 2019. Ces taux ont été mesurés par une enquête en ligne sur le site pendant la période allant du 11 au 26 décembre 2019. L'objectif était de mesurer la satisfaction globale des usagers, de prendre connaissance de leurs suggestions d'amélioration et de mieux connaître leur typologie. Le sondage portait à la fois sur les pages d'informations administratives du site et les démarches en ligne abouties : 3 005 réponses ont été collectées contre 2 049 en 2018, avec une quasi parité hommes/femmes chez les répondants (50,3 % // 49,7 %) et une représentation de toutes les tranches d'âge (de 16 à plus de 65 ans).

Il résulte également du sondage que 89,7 % des répondants recommanderaient assurément le site *service-public.fr* à des proches, que 84 % des usagers des démarches en ligne en sont satisfaits et que 43,7 % des répondants utilisent le site dans le cadre de leurs fonctions professionnelles pour renseigner ou aider des usagers.

Par ailleurs, des actions de terrain ont été menées en 2019 afin de recueillir plus précisément les besoins des usagers en situation de fragilité à l'égard de l'administration et des services publics. Les équipes de la DILA se sont déplacées dans plusieurs villes de province avec pour objectif, d'une part de rencontrer des citoyens et en particulier ceux ayant des difficultés à entrer en contact avec l'administration pour comprendre leurs difficultés, et d'autre part de présenter l'offre de services disponible sur le site *service-public.fr* à des agents publics en contact avec les usagers.

## 1.2 Diffusion de la norme juridique

Mis en ligne le 15 septembre 2002 et profondément rénové en janvier 2008, le site *Legifrance.gouv.fr* a principalement trois vocations : il donne accès au droit tel qu'il est publié au *Journal officiel* ainsi que sous sa forme consolidée, aux jurisprudences administrative, judiciaire et constitutionnelle et à des contenus éditoriaux touchant à l'actualité juridique. Placé sous la responsabilité éditoriale du secrétaire général du Gouvernement qui en est son directeur de publication, le site *Legifrance.gouv.fr* est exploité par la direction de l'information légale et administrative (DILA). Cette dernière en assure la production et la mise en ligne.

Le nombre de visites directes sur le site *legifrance.gouv.fr* s'élève en 2019 à 123,5 millions (124,5 millions avec les consultations du site *circulaires.gouv.fr* intégré au site *legifrance.gouv.fr*), soit une augmentation de 4,7 % par rapport à 2018 (117,9 millions). L'objectif de 123 millions est dépassé.

Lancé en 2017 sous la maîtrise d'ouvrage du secrétaire général du Gouvernement, avec pour objectif de renforcer l'accessibilité et l'intelligibilité du droit, le projet de modernisation de Légifrance a atteint une étape importante en 2019 avec la mise en ligne en octobre 2019 de la version bêta du site modernisé.

Les attentes des utilisateurs de Légifrance, qu'ils soient professionnels du droit ou non, ont guidé chaque étape de ce projet. Les tests menés tout au long des développements *via* un panel d'utilisateurs ont permis de définir les nouvelles fonctionnalités attendues ainsi que des voies d'amélioration de celles déjà existantes.

La mise en ligne de la version bêta du site permet de recueillir à une plus grande échelle les remarques et les demandes d'amélioration des utilisateurs ce qui contribue à finaliser la conception du site. Près de 1 800 retours d'usagers ont déjà été recensés par les équipes fin décembre 2019, permettant ainsi d'intégrer un certain nombre d'améliorations avant la fin du projet. La version bêta va rester en ligne quelques mois en parallèle de la précédente version jusqu'à la mise en ligne de la version modernisée définitive, prévue courant 2020.

Parmi les différentes nouveautés, Le site Légifrance modernisé a en premier lieu vu son ergonomie repensée et est désormais consultable en mobilité. Il intègre une nouvelle recherche multi fonds simplifiée en « plein texte » avec des options de filtrage enrichies, permettant au citoyen de trouver rapidement un texte ou un acte réglementaire, sans connaître nécessairement dans quelle base de données juridiques chercher. Le site abandonne par ailleurs, son aspect de portail pour un accès simplifié aux contenus : le moteur de recherche assure directement la mise en relation des différents textes se rapportant à un même sujet. La recherche experte destinée plutôt aux professionnels du droit et aux administrations a par ailleurs été renforcée. Ainsi, de nouvelles fonctionnalités, notamment le « Chrono Légi », permettent de suivre l'évolution dans le temps de la rédaction d'un article de loi, de décret ou de code avec un comparateur de versions qui met en évidence les modifications apportées. Pensé nativement pour l'open-data, le nouveau site a une architecture technique fondée sur des API de consultation (interface de programmation applicative), qui vont faciliter l'accès et la réutilisation des données juridiques par d'autres sites ou applications tierces. Par ailleurs, de nouveaux contenus viennent enrichir le site. Le plus notable est la mise en ligne des versions numérisées et OCRisées de tous les *Journaux officiels* papier depuis 1869.

Le nombre d'abonnés au sommaire interactif du *Journal officiel* est de 89 857, en hausse de 3 % par rapport à 2018 ; la prévision de 87 000 abonnés est donc dépassée. La communication faite dans la presse et les réseaux sociaux sur la version modernisée du site Légifrance a eu un impact positif sur le résultat 2019 de cet indicateur malgré les opérations régulières de suppression des comptes non validés afin de ne conserver que des utilisateurs actifs.

## PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE

Dépenses (crédits de paiements prévus)		Recettes	
<b>SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES</b>			
Achats et services extérieurs	67 710 172	Ventes	197 689 962
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2		Produit relevant de missions spécifiques	
Charges éligibles au titre 2	62 946 591	Autres produits de gestion courante	444 641
Subventions, transferts et interventions	14 500	Produits d'intervention	
Autres charges de gestion courante		Produits financiers	
Charges financières	85	Produits exceptionnels hors cessions	
Charges exceptionnelles			
<b>Total des dépenses courantes (I)</b>	<b>130 671 348</b>	<b>Total des recettes courantes (II)</b>	<b>198 134 603</b>
		<b>Solde des opérations courantes (III = II - I)</b>	<b>67 463 255</b>
<b>SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL</b>			
Amortissements des prêts et avances (IV)		<b>Solde prudentiel (VI = III + V - IV)</b>	<b>67 463 255</b>
Majoration de l'amortissement de la dette		Produit brut des emprunts	
Acquisitions d'immobilisations	8 981 692	Produit de cessions des actifs	
		Autres recettes en capital	
<b>Total des dépenses en capital (VII)</b>	<b>8 981 692</b>	<b>Total des recettes en capital (VIII)</b>	
<b>Total des dépenses (IX = I + VII)</b>	<b>139 653 040</b>	<b>Total des recettes (X = II + VIII)</b>	<b>198 134 603</b>
		<b>Solde du budget annexe (X - IX)</b>	<b>58 481 563</b>
Rappel évaluation FdC et AdP		Rappel évaluation FdC et AdP	

## CONSTATATION DES RECETTES

Section / Recette / Ligne de recettes	LFI	Exécution	Écart à la prévision
Section des opérations courantes	177 800 000	198 134 603	+20 334 603
<b>Ventes</b>	<b>177 800 000</b>	<b>197 689 962</b>	<b>+19 889 962</b>
A701 – Ventes de produits	177 800 000	197 689 962	+19 889 962
<b>Produit relevant de missions spécifiques</b>			
A710 – Produits de fonctionnement relevant de missions spécifiques à l'Etat			
<b>Autres produits de gestion courante</b>		<b>444 641</b>	<b>+444 641</b>
A728 – Produits de fonctionnement divers		444 641	+444 641
A740 – Cotisations et contributions au titre du régime de retraite			
A770 – Produits régaliens			
<b>Produits d'intervention</b>			
A751 – Participations de tiers à des programmes d'investissement			
<b>Produits financiers</b>			
A768 – Produits financiers divers			
<b>Produits exceptionnels hors cessions</b>			
Section des opérations en capital			
<b>Produit brut des emprunts</b>			
A970 – Produit brut des emprunts			
<b>Produit de cessions des actifs</b>			
A775 – Produit de cession d'actif			
<b>Autres recettes en capital</b>			
A990 – Autres recettes en capital			
<b>Total</b>	<b>177 800 000</b>	<b>198 134 603</b>	<b>+20 334 603</b>

## RECETTES CONSTATÉES

LIBELLE	Exécution 2017	Exécution 2018	PLF 2019	PREVISIONS 2019 REVISEES	Exécution 2019
<b>RECETTES D'ANNONCES</b>	<b>182 176 401</b>	<b>189 106 303</b>	<b>172 800 000</b>	<b>189 600 000</b>	<b>192 524 395</b>
ASSOCIATIONS	4 167 654	4 201 516	4 000 000	4 200 000	4 346 570
BOAMP	80 592 128	82 759 934	76 500 000	83 500 000	85 144 077
BALO	6 005 442	6 608 958	6 000 000	6 500 000	6 888 098
BODACC	91 023 011	95 094 431	86 000 000	95 000 000	95 638 536
JO	388 165	441 464	300 000	400 000	507 114
<b>RECETTES HORS ANNONCES</b>	<b>7 708 901</b>	<b>7 321 880</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 400 000</b>	<b>5 610 209</b>
VENTES DE PUBLICATIONS ET ABONNEMENTS	2 676 836	2 062 571	2 000 000	1 800 000	2 140 710
PRESTATIONS ET TRAVAUX D'EDITION	2 461 190	2 778 577	2 500 000	2 800 000	2 505 717
AUTRES ACTIVITES	2 570 875	2 480 732	500 000	800 000	963 782
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>189 885 302</b>	<b>196 428 183</b>	<b>177 800 000</b>	<b>195 000 000</b>	<b>198 134 604</b>

Au 31 décembre 2019, le montant des recettes budgétaires s'élève à 198,1 M€, en hausse de 1 % par rapport à 2018. Ce montant est supérieur à la prévision de recettes présentée en LFI 2019 qui s'élevait à 177,8 M€.

Cette prévision anticipait une baisse des recettes d'annonces légales. En effet, l'arrêté tarifaire du 20 novembre 2018 fixant le montant des rémunérations dues en contrepartie des services rendus par la DILA, a étendu la gratuité de la publication au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) aux créations par reprise d'entreprise (immatriculations et ventes) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'impact budgétaire de la gratuité de ce type d'annonces estimée à 6,2 M€ en année pleine ne s'est pas réalisé, les encaissements connaissant une légère hausse de 1 % (+ 0,5 M€).

De plus, la prévision tenait compte de l'incertitude relative aux volumes d'annonces publiées au bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) en raison des cycles électoraux et du développement des offres concurrentielles au BOAMP pour les marchés publics à procédures adaptées ou de faible montant.

Les recettes d'annonces légales sont ainsi en augmentation de 3,4 M€ (soit + 2 %) par rapport à 2018 et sont supérieures de 19,7 M€ par rapport au PAP 2019.

En revanche, les recettes hors annonces connaissent, quant à elles, un recul de 1,7 M€ (soit - 23 %) mais restent supérieures de 0,6 M€ à la prévision au PAP 2019 qui avait anticipé cette baisse.

Les recettes des prestations d'édition (ventes de publications et abonnements) sous la marque « La Documentation française » diminuent de 7 %. La hausse constatée de 0,1 M€ (+ 4 %) sur cette ligne de recettes est due aux ventes de vieux papiers pour 0,2 M€ en 2019.

Les recettes des travaux et prestations de service, qui incluent les travaux de l'imprimerie, baissent de 10 % par rapport à 2018, en lien avec l'effort de réduction des heures supplémentaires (- 46 %) et de recours à la sous-traitance (- 30 %) à l'imprimerie. Elles sont conformes à la prévision inscrite au PAP 2019.

Enfin, les autres activités sont en nette réduction de 1,5 M€ par rapport à 2018. Cette baisse avait été prévue au PAP 2019 en raison notamment de l'arrêt du remboursement, par la DSAF, des loyers et charges des locaux de la tour Mirabeau (0,7 M€ en 2018) et des reversements exceptionnels des années 2015 à 2017 relatifs aux appels téléphoniques dans le cadre du service de renseignement « Allo service public 3939 » (0,9 M€ en 2018).



## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS

Programme / Action / Section	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
P623 – Édition et diffusion	62 240 000	39 450 239		52 535 000	39 013 943	
<b>01 – Diffusion légale</b>	<b>6 000 000</b>	<b>7 939 697</b>		<b>6 000 000</b>	<b>5 056 323</b>	
Section des opérations courantes	6 000 000	7 939 697		6 000 000	5 056 323	
Section des opérations en capital						
<b>02 – Information administrative, édition publique et promotion</b>	<b>56 240 000</b>	<b>31 510 542</b>		<b>46 535 000</b>	<b>33 957 620</b>	
Section des opérations courantes	42 973 000	21 787 340		33 330 000	24 975 928	
Section des opérations en capital	13 267 000	9 723 202		13 205 000	8 981 692	
P624 – Pilotage et ressources humaines	113 771 746	100 614 565		113 471 746	100 639 097	
<b>01 – Pilotage, modernisation et activités numériques</b>	<b>8 000 000</b>	<b>4 919 860</b>		<b>7 700 000</b>	<b>4 944 392</b>	
Section des opérations courantes	8 000 000	4 919 860		7 700 000	4 944 392	
Section des opérations en capital						
<b>02 – Promotion et distribution des publications</b>						
Section des opérations courantes						
Section des opérations en capital						
<b>03 – Dépenses de personnel</b>	<b>65 912 746</b>	<b>62 946 591</b>		<b>65 912 746</b>	<b>62 946 591</b>	
Section des opérations courantes	65 912 746	62 946 591		65 912 746	62 946 591	
Section des opérations en capital						
<b>04 – Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels</b>	<b>39 859 000</b>	<b>32 748 114</b>		<b>39 859 000</b>	<b>32 748 114</b>	
Section des opérations courantes	39 859 000	32 748 114		39 859 000	32 748 114	
Section des opérations en capital						
<b>Total</b>	<b>176 011 746</b>	<b>140 064 804</b>		<b>166 006 746</b>	<b>139 653 040</b>	

## Publications officielles et information administrative

Mission | RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

## RÉCAPITULATION DES EMPLOIS

Programme  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Emplois rémunérés par l'État		Emplois rémunérés par les opérateurs rattachés au programme		
	ETPT	dont affectés dans un opérateur	Emplois sous plafond	Emplois hors plafond	Total
P623 – Édition et diffusion					
P624 – Pilotage et ressources humaines	663 527				
<b>Total</b>	<b>663 527</b>				

---

## PROGRAMME 623

### ÉDITION ET DIFFUSION

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	20
Objectifs et indicateurs de performance	23
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	26
Justification au premier euro	28

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

### Bertrand MUNCH

Directeur de l'information légale et administrative

Responsable du programme n° 623 : Édition et diffusion

Le programme 623 « Édition diffusion » porte l'ensemble des crédits de fonctionnement des activités dites « métiers » de la DILA ainsi que la totalité des crédits nécessaires aux projets informatiques et aux investissements. Ce programme comprend les actions suivantes :

- diffusion légale ;
- information administrative, édition publique et promotion.

Il recouvre les domaines suivants :

- production et diffusion des textes normatifs ;
- transparence économique et financière ;
- gestion des produits et services numériques ;
- renseignement administratif multi-canal ;
- imprimerie ;
- édition publique ;
- investissements informatiques, de production et immobiliers.

Les dépenses du programme 623 s'élèvent à 39,5 M€ en AE et 39 M€ en CP en 2019. Cette gestion est marquée par la bonne tenue des investissements avec une exécution de 9,7 M€ en AE et 9 M€ en CP. Les dépenses de fonctionnement des activités de production sont en légère hausse en 2019. Cette augmentation est directement liée à l'évolution des recettes des annonces publiques (entraînant corollairement une hausse des coûts de traitement des annonces) et à une campagne de sécurisation des outils de production et des sites internet.

Ces crédits ont permis à la DILA de poursuivre la modernisation de ses activités dans le cadre du plan stratégique « DILA 2021 ». Son ambition est de construire les services publics de demain avec la participation des usagers pour rendre le meilleur service, être le plus proche des attentes avec une plus grande réactivité dans la mise en œuvre des projets. Le dynamisme des investissements a été articulé avec une réflexion sur l'efficacité des moyens pour l'ensemble des activités de la DILA.

Cette politique de modernisation concerne notamment :

- l'accès au droit avec la poursuite de la sécurisation de la chaîne de production du *Journal officiel* et la refonte du site Légifrance :

- le lancement des migrations techniques des applications SOLON (Système d'Organisation en Ligne des Obligations Normatives) et STILA (solution de traitement de l'information légale et administrative) avec l'objectif d'une sécurisation des processus et une mise à niveau des briques technologiques sous-jacentes. En 2019, 36 681 textes ont été publiés au *Journal officiel* (76 522 pages) pour 89 857 abonnés à son sommaire interactif envoyé par mél.
- la rénovation du site [journal-officiel.gouv.fr](http://journal-officiel.gouv.fr) : Le site portant essentiellement sur les annonces des associations a généré 4 millions de visites en 2019. S'ajoutent également les avis du bulletin des annonces légales obligatoires (BALO), le dépôt des comptes annuels des organisations syndicales et professionnelles, les documents administratifs et le bulletin officiel des conventions collectives. L'évolution majeure de cette nouvelle version porte sur la numérisation et l'indexation de l'intégralité des annonces relatives aux associations parues depuis 1901, soit plus de 4,5 millions d'annonces. L'ergonomie et le graphisme du site ont également été repensés.

- l'ouverture officielle en test (« version bêta ») de la version modernisée du site Légifrance vise à faciliter l'accès au droit (lois, codes, décrets, conventions collectives et accords d'entreprises, jurisprudences, etc.). Ce nouveau site est le fruit d'une construction en mode « agile » associant un panel d'usagers du site - professionnels ou non- pour mieux prendre en compte leurs besoins. La version bêta intègre à cette fin un outil d'analyse des parcours et de recueil d'avis. De nouvelles fonctionnalités sont proposées avec notamment une recherche multi fonds simplifiée en mode plein texte. La fonctionnalité « Chrono Légi » permet quant à elle de suivre l'évolution dans le temps des différentes rédactions du texte. Les contenus ont été enrichis, avec en particulier la mise en ligne des versions numérisées de tous les journaux officiels papier depuis 1869. Les API (*Application Programming Interface*) du site modernisé [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr) ont été ouvertes le 29 novembre 2019. Le site dispose, en effet, d'une architecture technique fondée sur des API de consultation qui permettent d'interroger les bases de données juridiques et de faciliter l'accès et la réutilisation de ces données par d'autres sites ou applications tierces.

- la transparence économique et financière :

- l'audience du bulletin officiel des annonces civiles et commerciales ([site bodacc.fr](http://site.bodacc.fr)) est en progression en 2019 (5,3 millions de visites). Plus de 2,9 millions d'avis ont été publiés, soit une hausse de plus de 8 % générant la hausse des recettes mais aussi en corollaire celle des dépenses liées au reversement aux greffes des tribunaux de commerce.
- les avis publiés au bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP) augmentent de 2 % en 2019 avec 158 829 avis publiés. Ils se traduisent aussi par une augmentation des recettes d'annonces mais également de leurs coûts de traitement.

- l'information administrative avec :

- le site [service-public.fr](http://service-public.fr), portail officiel de l'administration française, qui a connu une fréquentation historique de plus de 313 millions de visites en 2019, en hausse de 17 % par rapport à 2018. Le site propose 3 200 fiches pédagogiques actualisées, un annuaire des services administratifs (72 000 organismes et guichets locaux recensés) en cours de refonte, un service de réponses *via* la messagerie (151 000 courriels traités) et permet d'accéder par téléphone à un opérateur spécialisé (Allô service public 3939). Des actions d'amélioration continue du site ainsi que des déplacements en régions au plus près des usagers ont été mises en œuvre tout au long de 2019. A titre d'illustration, des actions de personnalisation des contenus sont proposées à travers le développement de nouveaux simulateurs (infractions routières, zonage du dispositif fiscal d'aide à la rénovation et à la location de l'habitat ancien, etc.), des lettres type (lettre de démission, congé parental, etc.) et des modules d'information, tous deux personnalisables (par exemple sur l'accès à la nationalité française). Plus de 4 millions de démarches en ligne ont été réalisées directement sur [service-public.fr](http://service-public.fr) en 2019 (en progression par rapport à 2018 : 3,3 millions). Les démarches les plus usitées sont le changement de coordonnées (1 million de demandes) et les demandes d'actes d'état civil (1,7 million de demandes). De nouvelles démarches sont aussi développées en partenariat avec les ministères concernés (exemple : la démarche d'assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme).

- l'information sur les politiques publiques et le débat public :

- la mise en ligne le 23 octobre 2019 du site [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr) rénové. Ce site d'information dédié aux politiques publiques a été modernisé *via* les retours des usagers, notamment par des parcours de consultation repensés, un accès désormais en mobilité ou encore des ressources multimédias enrichies. Différents niveaux de lecture sont proposés pour favoriser l'accès au plus grand nombre.

- l'édition et l'impression

La DILA bénéficie également d'un savoir-faire en matière d'édition et d'impression :

- en tant qu'éditeur public, la DILA produit en compte propre (revues Cahiers français, Questions internationales, ouvrages FAC, Doc'en poche) et pour le compte d'autres administrations (Répertoire des carrières territoriales, rapports annuels de la Cour des comptes, du Conseil d'État...). Ainsi 274 nouveaux titres (dont 57 en compte propre) ont été proposés en 2019. La DILA a notamment publié un beau livre sur « La Constitution, de 1958 à nos jours ».

- pour ce qui concerne l'impression, l'année 2019 a été marquée par le renouvellement de la convention de la délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICOD) et la signature de nouvelles conventions avec le ministère de la culture et le centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ). D'autres administrations ont pour la première fois fait appel à la DILA pour assurer leurs impressions (dont le ministère de la transition écologique et solidaire, le service technique de l'aviation civile, l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires, la Fondation maison des sciences de l'homme, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, le Défenseur des droits...). L'imprimerie a par ailleurs engagé depuis plusieurs années une démarche éco-responsable, notamment par l'utilisation de papiers recyclés, et a fortement réduit la gâche papier. Les démarches de labellisation Imprim'vert et PEFC des papiers ont été reconduites en 2019.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1

#### Optimiser la production et la diffusion des données

INDICATEUR 1.1	Contribution au développement de l'accès des PME à la commande publique
INDICATEUR 1.2	Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)
INDICATEUR 1.3	Ouverture des données publiques de la DILA
INDICATEUR 1.4	Développer l'édition numérique des publications de la DILA

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1

#### Optimiser la production et la diffusion des données

#### INDICATEUR 1.1

##### Contribution au développement de l'accès des PME à la commande publique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Nombre total de visites sur le site « BOAMP.fr »	visites	3 205 125	3219901	3000000	3 200 000	3 180 777	3300000
Comptes ouverts sur le site BOAMP	Nb	168 518	185515	205000	205 000	202 514	200000
Abonnements aux alertes des marchés publics	Nb	98 637	110717	110000	112 000	122 544	114000

#### Commentaires techniques

Source des données : la mesure des trois sous-indicateurs est effectuée automatiquement par l'application de gestion du site.

Mode de calcul : Il s'agit de données brutes.

Commentaires : cet indicateur répond à la recommandation de développer et de faciliter l'accès des entreprises à la commande publique. La DILA y contribue sur son site BOAMP, l'un des principaux sites publics d'annonces légales, en offrant progressivement de nouvelles fonctionnalités aux entreprises candidates. La DILA s'emploie à donner plus de visibilité aux appels d'offres publics.

Cet indicateur composite permet d'avoir une meilleure mesure du trafic sur le site et de ses services.

#### INDICATEUR 1.2

##### Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Nombre de rectificatifs publiés au JO imputables à la DILA	Nb	27	19	27	19	9	18

#### Commentaires techniques

Source des données : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA est recensé en interne par l'équipe de la rédaction du JO.

Mode de calcul : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA fait l'objet d'un décompte manuel journalier au sein de la DILA.

Commentaires : les rectificatifs imputables à la DILA sont à mettre en relation avec le nombre total de textes publiés et au regard de l'urgence avec laquelle il faut les publier (du jour au lendemain, ce qui correspond au délai de rigueur). À noter qu'un rectificatif peut être « mixte », c'est-à-dire correspondre à plusieurs erreurs imputables à la DILA et aux ministères ; dans ce cas, ces erreurs sont également prises en compte. STILA est la plate-forme de production du système de l'information légale et administrative. Cet outil vise à améliorer l'accès au droit, notamment par la production sécurisée et la diffusion du JO Lois et décrets sur le site *legifrance.gouv.fr* dans les délais impartis.

#### INDICATEUR 1.3

##### Ouverture des données publiques de la DILA

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Nombre de jeux de données publiques sous licence ouverte	Nb	41	54	47		50	48

**Commentaires techniques**

Source des données : décompte effectué par le gestionnaire.

Mode de calcul : décompte manuel des jeux de données de la DILA en accès libre et gratuit sur le site [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr). Les chiffres des réalisations et prévisions annuelles et de la cible sont cumulés depuis l'ouverture des données.

Commentaires : Les jeux de données ouverts par la DILA sont assez variés, tant par leur taille que par leur nature. Il s'agit notamment de bases de données de nature juridique (textes législatifs et réglementaires consolidés ; instructions et circulaires ministérielles ; conventions collectives nationales ; fonds de jurisprudence en matière civile et pénale ; arrêts de la Cour de cassation), de corpus d'annonces légales (marchés publics ; annonces civiles et commerciales obligatoires des entreprises y compris des sociétés faisant appel à l'épargne ; vie des associations, fondations et fonds de dotation), des fiches d'information constituant le guide des droits et démarches, des dossiers documentaires thématiques sur les politiques publiques du site [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr) et de l'annuaire des services publics. Les jeux de données sont produits par la DILA et mis à jour régulièrement, parfois quotidiennement ; ils peuvent être réutilisés pour un usage commercial ou dans un but de transparence.

Les jeux de données sont mis à disposition gratuitement et sous licence ouverte.

**INDICATEUR 1.4****Développer l'édition numérique des publications de la DILA**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Nombre de nouveautés numériques d'ouvrages des marques La Documentation Française et les Editions du JO	Nb	229	184	165		146	204

**Commentaires techniques**

Source des données : extraction de la base de données éditoriales « Libris ».

Mode de calcul : décompte manuel du nombre de titres numériques en mode epub et/ou pdf à leur date de parution car chaque parution a un code ISBN spécifique par format édité.

Commentaires : les publications de la DILA appartiennent aux différentes catégories des sciences humaines et juridiques. Outre ses éditions propres publiées sous ses marques, la DILA est un éditeur délégué pour le compte des administrations.

**ANALYSE DES RÉSULTATS****1.1 Contribution au développement de l'accès des PME à la commande publique**

Dans le cadre de la contribution au développement de l'accès des entreprises à la commande publique, le nombre de visites constatées en 2019 sur le site BOAMP.fr est de 3,18 millions et se situe entre la prévision initiale de 3 millions et la prévision actualisée à 3,2 millions.

Ce résultat, légèrement inférieur (-1,2 %) à celui de l'année 2018, était prévisible compte tenu d'une part du contexte d'économies budgétaires et de rationalisation des investissements publics et d'autre part des développements d'offres concurrentielles multiples au BOAMP. Ce résultat s'inscrit également dans un contexte de faible augmentation du nombre d'annonces publiées (158 829 en 2019 contre 156 053 en 2018, soit +1,78 %). Par ailleurs, aucune action particulière d'évolution du site n'a été menée en 2019. Pour autant, la fréquentation du site se maintient du fait de sa notoriété.

On note également que l'utilisation des services proposés par le BOAMP est en hausse. Ainsi, le nombre de comptes ouverts sur le site BOAMP progresse de 9,2 % par rapport au résultat 2018 et la prévision est atteinte à 98,8 %.

Le nombre d'abonnements aux alertes des marchés publics a également augmenté de 10,7 % par rapport à 2018 et la prévision de 112 000 abonnements est dépassée. L'augmentation des abonnements est liée à celle du nombre de comptes ouverts sur le site. Les alertes permettent de simplifier l'accès aux données compte tenu de la personnalisation et minimisent le nombre de visites dans la mesure où les utilisateurs ne viennent sur le site que si un marché les intéresse. La légère baisse des visites peut s'expliquer d'une part par ces services d'alertes et d'autre part par l'utilisation des API mises à disposition pour faciliter la réutilisation des données.



## 1.2 Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel

Dans le cadre de l'optimisation et de la sécurisation de la production du *Journal officiel*, on note que le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA en 2019 est de 9 contre 19 en 2018, soit une très nette diminution (-53 %) en regard des 36 681 textes publiés au JORF en 2019 (36 706 en 2018). Ce constat est très positif : depuis 2016, le nombre de rectificatifs a chuté de 79%. Cette performance résulte de la mise en place d'une politique de maîtrise des risques, aujourd'hui arrivée à maturité et des nombreuses actions engagées depuis plusieurs années. Les plans d'action de sécurisation des outils de la chaîne de production régaliennne avec un renforcement de l'automatisation des contrôles ont eu un impact direct sur l'évolution positive des résultats de cet indicateur. Les recrutements opérés et la poursuite des formations en matière juridique, de pilotage et de contrôles, ont également contribué à ce bon résultat.

## 1.3 Ouverture des données publiques de la DILA

La DILA a très tôt inscrit l'ouverture des données publiques au cœur de sa stratégie numérique. Elle a abandonné ses licences et ses conventions de service payantes pour ouvrir totalement son patrimoine informationnel.

En termes d'ouverture des données publiques, au 31 décembre 2019, la DILA met à disposition 50 « jeux de données » (données et API\* confondus). La prévision de 47 est dépassée. Par rapport à l'année 2018, 5 jeux de données ont été créés, 9 jeux de données du débat public ont été désindexés en raison du lancement du site rénové *vie-publique.fr* et de la fermeture concomitante du site *ladocumentationfrancaise.fr* le 23 octobre 2019. En complément de ces actions, la DILA a ouvert en mode bêta les API du site modernisé *legifrance.gouv.fr* (nativement pensé pour l'open data) le 29 novembre 2019. Ces API sont disponibles sur la plateforme mutualisée des services des API de l'État et de la sphère publique (PISTE) et sera mise en production en version définitive courant 2020. Elles permettent d'interroger l'intégralité des fonds du site (jurisprudence, textes consolidés, etc.) à l'exception des informations personnelles et facilitent ainsi l'accès et la réutilisation des données juridiques par d'autres sites ou applications tierces. Au 2 janvier 2020, plus de 20 000 requêtes ont été enregistrées sur les API depuis leur ouverture.

La DILA continue par ailleurs à favoriser les échanges et à soutenir les initiatives en matière d'innovation autour de l'ouverture de ses données.

\*API : « Application Programming Interface » (interface de programmation d'applications) : solution informatique permettant à des applications tierces d'accéder aux services d'une application, l'API permet notamment de mettre à disposition des données.

## 1.4 Développer l'édition numérique des publications de la DILA

Pour l'édition, les résultats se traduisent d'une part par la rationalisation de la publication (suppression des publications papier à très faible tirage en particulier) et d'autre part, par la transformation en profondeur de l'offre éditoriale avec le développement de la production numérique. L'objectif est de favoriser l'accès au plus grand nombre avec des publications gratuites sur le web. Le nombre d'ouvrages sous la marque « les Editions du Journal officiel » a été limité à la collection des conventions collectives. Il est ainsi plus faible (9) que la prévision initiale (15) mais supérieur au résultat de l'année 2018 (7 ouvrages). Le nombre d'ouvrages sous la marque « La Documentation Française » (137) est inférieur à la prévision (150). Cette baisse s'explique par un volume plus faible d'ouvrages en compte propre que prévu. C'est le cas notamment pour la collection « Doc en poche » avec un ouvrage en moins et la revue « Questions internationales » avec cinq numéros au lieu de six habituellement. Côté comptes de tiers, les ouvrages de nos partenaires ont connu une baisse de 15 % par rapport à 2018 qui reflète la baisse générale de la diffusion papier au sein des administrations.

En effet, 2019 a été une année de transition majeure : la production numérique payante et plus particulièrement celle au format « epub », qui n'a pas trouvé son public, est fortement réduite et a fait place à la montée en puissance de la production de contenus web gratuits issus des publications ou créés « nativement » pour le web (articles courts, illustrations, vidéos, infographies, dossiers, etc.). Cette production alimente le site rénové *vie-publique.fr* mis en ligne le 23 octobre 2019.

Avec ce nouveau site modernisé, la DILA met à disposition une offre éditoriale repensée, variée, permettant d'éclairer le débat public et de mieux suivre l'évolution des politiques publiques. À partir de 2020, un nouvel indicateur de performance sera mis en place pour suivre cette transformation de l'offre éditoriale.

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## RÉCAPITULATION SELON L'ARTICLE 18-II DE LA LOLF

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>48 973 000</b>	<b>29 727 037</b>		<b>39 330 000</b>	<b>30 032 251</b>	
Achats et services extérieurs	48 923 000	29 727 037		39 280 000	30 032 251	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Subventions, transferts et interventions	50 000			50 000		
<b>Section des opérations en capital</b>	<b>13 267 000</b>	<b>9 723 202</b>		<b>13 205 000</b>	<b>8 981 692</b>	
Acquisitions d'immobilisations	13 267 000	9 723 202		13 205 000	8 981 692	
<b>Total</b>	<b>62 240 000</b>	<b>39 450 239</b>		<b>52 535 000</b>	<b>39 013 943</b>	

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET SECTION

Action / Sections	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>01 – Diffusion légale</b>	<b>6 000 000</b>	<b>7 939 697</b>		<b>6 000 000</b>	<b>5 056 323</b>	
Section des opérations courantes	6 000 000	7 939 697		6 000 000	5 056 323	
Section des opérations en capital						
<b>02 – Information administrative, édition publique et promotion</b>	<b>56 240 000</b>	<b>31 510 542</b>		<b>46 535 000</b>	<b>33 957 620</b>	
Section des opérations courantes	42 973 000	21 787 340		33 330 000	24 975 928	
Section des opérations en capital	13 267 000	9 723 202		13 205 000	8 981 692	
<b>Total</b>	<b>62 240 000</b>	<b>39 450 239</b>		<b>52 535 000</b>	<b>39 013 943</b>	

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE REPORT DE TRANCHES FONCTIONNELLES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
13/02/2019		3 578 797						
<b>Total</b>		<b>3 578 797</b>						

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/12/2019						20 240 000		10 135 000
<b>Total</b>						<b>20 240 000</b>		<b>10 135 000</b>

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>3 578 797</b>				<b>20 240 000</b>		<b>10 135 000</b>

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

---

### ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

---

#### JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Sur le programme 623, une annulation de 20,2 M€ en AE et 10,1 M€ en CP de crédits hors titre 2 a été opérée, résultant notamment d'une maîtrise des dépenses liées aux coûts de production et des dépenses informatiques.

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) <b>45 578 797</b>	CP ouverts en 2019 * (P1) <b>42 400 000</b>
AE engagées en 2019 (E2) <b>39 450 239</b>	CP consommés en 2019 (P2) <b>39 013 943</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) <b>2 122 999</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>16 903 316</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>4 005 559</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>22 110 627</b>

### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) <b>31 926 754</b>					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) <b>-8 055 385</b>					
	<b>Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net (R3 = R1 + R2) <b>23 871 369</b></b>	-	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>16 903 316</b>	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) <b>6 968 053</b>
	AE engagées en 2019 (E2) <b>39 450 239</b>	-	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>22 110 627</b>	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) <b>17 339 612</b>
					<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R6 = R4 + R5) <b>24 307 665</b></b>
					Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) <b>18 384 264</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) <b>5 923 401</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

Le programme 623 porte l'essentiel des dépenses de fonctionnement courant et la totalité des dépenses d'investissement du budget annexe.

Le montant des restes à payer au 31 décembre 2019 (24,3 M€) est inférieur à celui constaté au 31 décembre 2018 (31,9 M€) en raison des travaux de nettoyage des EJ non soldés et particulièrement de la clôture d'EJ relatif à l'engagement du marché de traitement du niveau 1 de renseignement administratif 3939 d'un montant de 6,2M€.

Les restes à payer en fonctionnement portent principalement sur des dépenses informatiques pour 9,2M€ dont 4,3M€ relatifs à la maintenance et au support des applications métiers de la DILA et 2M€ pour l'hébergement (sites internet et applications). A noter les engagements des conventions passées avec les concentrateurs d'annonces pour 5,3M€ ou l'engagement du marché mutualisé de fourniture d'électricité pour 0,8M€. Ces RAP devraient être couverts par des CP 2020 à hauteur de 12,8M€.

Les restes à payer sur investissement se chiffrent à 5,6 M€ et portent principalement sur des investissements informatiques métiers (évolutions du site service-public.fr, refonte légifrance, démarches en ligne) pour 3,4M€ ou de modernisation de l'infrastructure informatique pour 1,2M€. ces dépenses devraient être soldées en 2020.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## Action 01

## Diffusion légale

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>6 000 000</b>	<b>7 939 697</b>		<b>6 000 000</b>	<b>5 056 323</b>	
Achats et services extérieurs	6 000 000	7 939 697		6 000 000	5 056 323	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions						
Charges financières						
<b>Section des opérations en capital</b>						
Acquisitions d'immobilisations						
<b>Total</b>	<b>6 000 000</b>	<b>7 939 697</b>		<b>6 000 000</b>	<b>5 056 323</b>	

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS

L'action 1 « Diffusion légale » porte les dépenses de fonctionnement liées aux travaux de collecte, de recouvrement et de facturation des annonces légales.

Les crédits consommés en 2019 sur cette action se chiffrent à 7 939 697 € en AE et à 5 056 323 € en CP pour une estimation à hauteur de 6 000 000 € en AE et en CP.

L'écart entre la consommation d'AE et la prévision initiale s'explique par un engagement pluriannuel effectué en gestion 2019 pour les nouvelles conventions passées avec les concentrateurs chargés du traitement des annonces du BOAMP.

Cette consommation, en lien direct avec les recettes d'annonces, comprend :

- les dépenses liées au traitement des annonces du **Bulletin officiel des marchés publics** (BOAMP) s'élèvent à 5 302 499 € en AE et 2 159 213 € en CP. Ces dépenses étaient programmées à hauteur de 3 000 000 € au PAP 2019.

La consommation supplémentaire est justifiée par l'engagement des conventions renégociées et signées avec les concentrateurs d'annonces pour une durée ferme de 3 ans.

- les dépenses liées au traitement des annonces du **Bulletin des annonces civiles et commerciales** (BODACC) s'élèvent à 2 446 739 € en AE et 2 705 354 € en CP, pour une prévision au PAP de 3 000 000 € en AE et CP ;
- des dépenses d'expertise informatique sur les applications liées au BODACC et au BOAMP, programmées sur l'action 2, ont été exécutées sur cette action. Elles s'élèvent à 190 459 € en AE et 191 756 € en CP.

## Action 02

## Information administrative, édition publique et promotion

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>42 973 000</b>	<b>21 787 340</b>		<b>33 330 000</b>	<b>24 975 928</b>	
Achats et services extérieurs	42 923 000	21 787 340		33 280 000	24 975 928	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions	50 000			50 000		
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
<b>Section des opérations en capital</b>	<b>13 267 000</b>	<b>9 723 202</b>		<b>13 205 000</b>	<b>8 981 692</b>	
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations	13 267 000	9 723 202		13 205 000	8 981 692	
<b>Total</b>	<b>56 240 000</b>	<b>31 510 542</b>		<b>46 535 000</b>	<b>33 957 620</b>	

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS

L'action 2 « Information administrative, édition publique et promotion » concentre les activités de productions éditoriales et d'information multicanale (incluant le renseignement téléphonique effectué dans le cadre du centre d'appels interministériel de Metz) ainsi que les activités de gestion des ventes et de promotion. À ces activités s'ajoutent celles d'impression, de maintenance technique et de logistique immobilière ainsi que les dépenses informatiques.

Le montant total des achats et autres charges externes de l'action 2 du programme 623, estimé au PAP 2019 à 40 079 000 € en AE et 31 160 000 € en CP, a été de 21 032 398 € en AE et 24 280 333 € en CP.

Les éléments constitutifs de ces dépenses sont les suivants :

- les achats et prestations pour le secteur de l'impression et de la maintenance et les travaux immobiliers, estimés à 7 200 000 € en AE et 6 050 000 € en CP au PAP 2019, ont été exécutés à hauteur de 5 103 499 € en AE et 4 702 792 € en CP avec :
  - les achats de papier pour 1 278 320 € en AE et 1 328 496 € en CP ;
  - les travaux sous-traités pour 151 994 € en AE et 160 995 € en CP ;
  - les frais postaux pour 259 516 € en AE et 252 767 € en CP ;
  - les fluides du site Desaix pour 1 548 444 € en AE et 864 479 € en CP ;
  - les frais d'entretien lourd et d'entretien courant pour 801 664 € en AE et 930 131 € en CP,
  - les achats de matières et fournitures d'impression et de maintenance du matériel de production pour 1 031 909 € en AE et 1 079 567 € en CP ;
  - les autres achats des départements de l'impression et des moyens généraux pour 31 652 € en AE et 86 357 € en CP.



Le taux d'exécution de ces dépenses est de 71 % en AE et 78 % en CP. L'écart s'explique par un moindre recours à la sous-traitance pour les travaux d'imprimerie et par les économies réalisées sur l'entretien des bâtiments grâce aux importants programmes de rénovation menés ces dernières années sur le site de Desaix, réalisés en investissement.

- les dépenses informatiques estimées à 29 050 000 € en AE et 21 446 000 € en CP ont été exécutées à hauteur de 14 035 720 € en AE et 17 467 561 € en CP avec :
  - les prestations informatiques externalisées 5 806 404 € en AE et 7 266 452 € en CP ;
  - la maintenance des applications de la DILA : 5 148 452 € en AE et 7 975 737 € en CP ;
  - l'entretien des matériels informatiques : 1 689 862 € en AE et 707 463 € ;
  - l'assistance à maîtrise d'ouvrage : 705 288 € en AE et 687 589 € en CP ;
  - la sécurité informatique : 245 807 € en AE et 265 829 € en CP ;
  - la veille et expertises comprenant notamment des audits informatiques : 245 172 € en AE et 299 537 € en CP ;
  - les frais de télécommunication : 194 735 € en AE et 264 954 € en CP.

L'écart entre la prévision et l'exécution en AE s'explique par le transfert des achats sur marchés DILA à engagements pluriannuels vers des marchés mutualisés à bons de commande à engagements annuels. La diminution des dépenses pour l'achat de postes de travail, le moindre recours à l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'adossement d'une partie du service de renseignement téléphonique (Allô service public 3939) au site service-public.fr justifient les écarts constatés dans l'exécution des CP par rapport à la prévision.

- les dépenses du secteur éditorial et du débat public estimées à 300 000€ en AE et en CP ont été exécutées à hauteur de 251 378 € en AE et 253 694 € en CP.

Les charges externes pour ce domaine comprennent essentiellement la redevance annuelle versée au Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne (CIGPC), qui était programmée à hauteur de 290 000 € dans les autres charges de gestion ordinaire.

- les dépenses liées au renseignement administratif estimées à 1 190 000 € en AE et 890 000 € en CP ont été exécutées à hauteur de 820 028 € en AE et 690 548 € en CP avec :
  - les fluides du centre d'appel interministériel de Metz (CAIM) pour 97 191 € en AE et 61 056 € en CP ;
  - les achats documentaires pour 106 221 € en AE et 94 801 € en CP ;
  - le nettoyage des locaux du CAIM pour 49 876 € en AE et 49 846 € en CP ;
  - les frais téléphoniques et de messagerie pour 401 629 € en AE et 371 239 € en CP ;
  - les autres charges pour 165 111 € en AE et 113 606 € en CP.

Les taux d'exécution de ces dépenses sont de 69 % en AE et de 78 % en CP et sont en baisse notamment sur les frais de réponse à la messagerie (service mel de renseignement administratif du site service-public.fr dont une partie auparavant sous-traitée a été internalisée au sein du CAIM sur ses domaines de compétence - intérieur, justice, logement, travail).

- les dépenses liées à la promotion et la diffusion estimées à 2 483 000 € en AE et 2 094 000 € en CP ont été exécutées à hauteur de 780 217 € en AE et 1 140 583 € en CP avec :
  - les achats d'ouvrages destinés à la revente pour 59 447 € en AE et 74 362 € en CP ;
  - les prestations externalisées de logistique relatives à la réception, à l'entreposage, au stockage, à la préparation des commandes, à l'expédition et à la livraison d'ouvrages ainsi que les prestations externalisées de ventes d'ouvrages dans le réseau des libraires pour 179 351 € en AE et 199 594 € en CP ;
  - la gestion externalisée des abonnements pour 97 534 € en AE 229 023 € en CP ;
  - les actions promotionnelles pour 195 397 € en AE et 397 972 € en CP ;
  - un versement au CNRS Éditions dans le cadre du transfert de la gestion de la revue « Documentation photographique » pour 162 029 € en AE et en CP ;
  - la rémunération des attachés commerciaux pour 63 510 € en AE et 61 164 € en CP ;
  - les autres dépenses liées à l'activité de promotion et de diffusion pour 22 949 € en AE et 16 439 € en CP.

Le taux d'exécution de ces dépenses est de 31 % en AE et 54 % en CP. Ces écarts par rapport à la prévision s'expliquent par la rationalisation en nombre de titres et de collections de la production éditoriale (arrêt ou transfert de certaines publications), par son évolution avec une part plus importante de produits numériques générant une baisse corrélative des actions de promotion et de diffusion papier (-0,5 M€ en frais d'expédition, -0,3 M€ pour la promotion). Enfin, la fusion du centre de documentation de la DILA avec celui mutualisé de la DSAF à Ségur génère l'écart sur les achats de documentation technique.

- les autres dépenses d'achats et autres charges externes avec 41 556 € en AE et 25 155€ en CP.

#### AUTRES CHARGES DE GESTION ORDINAIRE

Le poste « autres charges de gestion ordinaire » regroupe les redevances versées et les indemnités et intérêts moratoires. Estimés à 2 850 000 € en AE et 2 120 000 € en CP, ils ont consommé 754 942 € en AE et 695 595 € en CP. Il se compose:

- des acquisitions de licences informatiques budgétées à hauteur de 1 990 000 € en AE et 1 790 000 € en CP qui ont été de 437 661 € en AE et 378 755 € en CP ;
- des droits d'auteur et de reproduction budgétés à 420 000€ en AE et en CP qui ont nécessité 270 448 € en AE et 270 007 € en CP ;
- 46 833 € en AE et en CP ont été consommés pour des intérêts moratoires et indemnités dont 42 602 € versés à un prestataire dans le cadre d'un protocole transactionnel soldant le marché passé avec la DILA.

A noter que la redevance annuelle versée, dans le cadre de la délégation de service public, au Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne (CIGPC), initialement programmée sur ce poste à hauteur de 290 000 € en AE et CP, a été exécutée sur le poste des achats et autres charges externes de la même action.

#### ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS

Les dépenses d'investissement de la DILA sont constituées principalement de projets informatiques destinés à sécuriser les processus de production et de diffusion du *Journal officiel* sur Légifrance, à améliorer leur efficacité dans un but de réduction des coûts de fonctionnement ; ces dépenses informatiques visent également à répondre aux exigences et aux évolutions réglementaires. Les autres dépenses d'investissement sont composées des travaux immobiliers et des projets portant sur l'amélioration de la productivité du secteur de l'imprimerie.

Elles s'établissent à 9 733 045 € en AE et 8 981 692 € en CP pour des crédits budgétaires ouverts au PLF 2019 à hauteur de 13 267 000 € en AE et 13 205 000 € en CP.

En 2019, les principales dépenses de titre 5 concernent les investissements suivants :

- **les investissements liés à l'administration numérique :**

En 2019, la DILA a maintenu ses investissements pour assurer aux usagers un meilleur accès à l'information administrative au travers de l'« écosystème » de service-public.fr. De nouvelles démarches en ligne ont été développées et mises en production sur le site, d'autres renforcées et / ou sécurisées en termes capacitaires (comme l'inscription sur les listes électorales) pour un montant s'élevant à 3 300 072 € en AE et 1 933 625 €.

En outre, les évolutions en mode agile de service-public.fr ont eu pour objectif de renforcer la personnalisation de l'accès à l'information administrative (lettres types, parcours guidés, simulateurs...), d'améliorer la qualité des fiches ou de les simplifier en prenant en compte les retours des usagers et de fiabiliser les contenus en renforçant les partenariats avec les administrations et les organismes sociaux ; ces évolutions ont mobilisé 1 289 180 € en AE et 1 163 215 € en CP.

Le lancement du projet de refonte de l'annuaire institutionnel de service-public.fr, prévu à hauteur de 850 000 € en AE et 500 000 € en CP, a consommé 97 623 € en AE et 303 211 € en CP.

Enfin, les autres projets informatiques liés à l'administration numérique, ont consommé 67 893 € en CP.

- **les investissements relatifs à la production régalienn**

En 2019, ces investissements ont généré une consommation de 1 527 681 € en AE et 2 119 588 € en CP sur les projets suivants :

- la poursuite du projet de modernisation du site internet « legifrance.gouv.fr », initiée en 2017, pour une exécution de 826 604 € en AE et 1 636 906 € en CP. La version pilote, dite version « bêta », du site modernisé est en test depuis octobre 2019 ;
- dans le cadre de la sécurisation des outils SOLON (système d'organisation en ligne des opérations normatives) et STILA (solution de traitement de l'information légale et administrative - outil interne de publication de la DILA), des évolutions relatives à l'intégration de nouveaux flux et de la signature électronique dans STILA ont été menées pour un montant de 333 974 € en AE et 218 977 € en CP ;
- les évolutions de l'application de dépôt des annonces pour 187 523 € en AE et 73 511 € en CP ;
- la poursuite de la refonte des formulaires BOAMPweb, programmée initialement pour 500 000 € en AE et 275 000 € en CP, pour une consommation de 156 817 € en AE et 85 465 € en CP ;
- les premiers travaux liés à la montée de version des briques technologiques sous-jacentes à SOLON-STILA a généré un engagement de 22 762 € en AE ;
- les reliquats de projets informatiques antérieurs pour une consommation de 104 728 € en CP.

- **les investissements d'infrastructure et de sécurité informatique :**

Ils ont pour objet de moderniser l'infrastructure informatique de la DILA avec des renouvellements réguliers de matériel et une montée capacitaire des capacités en stockage et en serveurs pour la conduite des nouveaux projets informatiques. Leur exécution 2019 s'élève à 1 185 729 € en AE et 575 520 € en CP. Ils concernent les projets informatiques suivants :

- la poursuite de la sécurisation de l'infrastructure de production du *Journal officiel* initié en 2018 à la suite de l'audit réalisé par la Mission d'organisation des services du Premier ministre (MOSPM), pour 342 683 € en AE et 157 633 € en CP ;
- la migration et la mise en haute disponibilité de la messagerie « Exchange » (vers une messagerie collaborative dotée d'un répertoire actif Active directory) prévues pour 500 000 € en AE et 300 000 € en CP et exécutées pour 308 760 € en AE et 257 895 € en CP ;
- la rénovation du Datacenter de secours de Rosny-sous-Bois nécessaire à la mise en place d'un plan de continuité de l'activité (continuité JO) prévue pour 300 000 € en AE et 350 000 € en CP, a été exécutée pour 204 306 € en AE et 147 578 € en CP ;
- les autres projets de modernisation de l'infrastructure pour 329 979 € en AE et 12 414 € en CP dont 232 834 € en AE dédié à la montée de version de l'outil de supervision de la performance du SI « Dynatrace ».

- **les investissements liés à l'édition publique :**

La modernisation de l'offre éditoriale numérique, lancée en 2016, avec la création d'un site unique à la place des sites « vie-publique.fr » et « ladocumentationfrançaise.fr » a été achevée avec l'ouverture en octobre 2019 du site internet « vie-publique.fr » rénové, qui met à disposition des usagers des contenus gratuits et multi formats sur les politiques publiques et le débat public (fiches, actualité, vidéo, infographies, cartographie, rapports publics, etc.). La mobilisation des crédits 2019 pour ce projet s'élève à 240 330€ en AE et 873 350€ en CP.

- **les investissements relatifs aux systèmes d'information de gestion :**

Ces investissements concernent les prestations informatiques relatives aux outils de gestion et principalement du progiciel de gestion intégrée (PGI) Oracle, outil de gestion des recettes de la DILA. En 2019, ces investissements s'élèvent à 305 573 € en AE et 337 438 € en CP dont 305 573 € en AE et 262 672 € en CP portent sur les évolutions d'Oracle et 74 766 € en AE sur des développements de l'outil Business Object.

- **les investissements liés aux travaux immobiliers :**

Ils sont destinés aux travaux d'amélioration du cadre de travail, de mise aux normes et de mise en conformité des locaux du site de Desaix et s'élèvent en 2019 à 1 455 725 € en AE et 1 273 292 € en CP.

Le projet immobilier sur le site de Desaix, initié en 2018, consiste à réaménager et réhabiliter des locaux existants notamment en transformant des appartements de fonction en surfaces de bureaux ou en espaces partagés afin d'augmenter la qualité et la capacité d'accueil des agents. Les travaux réalisés ont permis d'une part, d'améliorer le ratio d'occupation du site de Desaix et d'autre part, de réduire les charges locatives de la DILA sur le site de Ségur. La consommation 2019 est de 591 752 € en AE et 425 851 € en CP.

Les autres dépenses relatives au projet immobilier couvrent notamment le ravalement de la façade aile Nord pour 187 835 € en AE et 148 355 € en CP, la modernisation des sous-répartiteurs situés dans les locaux techniques dans le but d'améliorer les performances du réseau de transfert de données pour 163 244 € en AE et 125 357 € en CP, le renforcement des dispositifs passifs de sureté pour 90 806€ en AE et 83 525€ en CP, le cloisonnement coupe-feu au sous-sol pour 114 381 € en AE, les travaux de mise en conformité du désenfumage des ateliers pour 71 345 € en AE et 25 422 € en CP, ceux relatifs à l'étanchéité de la terrasse aile Nord pour 69 619 € en AE et 51 618 € en CP, le local « web to print » pour 66 129 € en AE et 28 612 € en CP, et la modernisation du système de sécurité incendie pour 41 676 € en AE et 33 341 € en CP.

- **les investissements liés au secteur de l'imprimerie :**

Ils portent essentiellement sur l'amélioration et la modernisation des outils de production et ont été exécutés en 2019 pour un montant de 331 131 € en AE et 334 561 € en CP. Le système d'épreuve colorimétrique, engagé en 2018, a été payé pour 111 043 € en CP. L'acquisition de chargeurs automatiques sur encarteuse a été engagée pour 156 408 € et payée à hauteur de 48 794 € en CP. Le remplacement d'un supprimeur et d'un échangeur vapeur a été engagé et payé pour 128 825 € et des dépenses relatives aux travaux électriques réglementaires ont également généré une consommation de 45 898 € en AE et en CP.

Le tableau ci-après retrace l'ensemble des dépenses d'investissement réalisées par la DILA en 2019.

PROJETS INVESTISSEMENTS	Exécution 2019	
	AE	CP
Démarches en ligne 2018	0	803 472
Démarches en ligne 2019	3 300 072	1 130 153
Evolutions service-public.fr 2018	0	351 313
Evolutions service-public.fr 2019	1 289 180	811 902
Annuaire	97 623	303 211
CP sur commandes antérieures	0	67 893
<b>Administration Numérique</b>	<b>4 686 876</b>	<b>3 467 944</b>
Modernisation de Légifrance	826 604	1 636 906
Evolutions de l'application de dépôt des annonces	187 523	73 511
Refonte des formulaires BOAMP web	156 817	85 465
Evolutions de SOLON-STILA	333 974	218 977
Montée de version de SOLON STILA	22 761	0

PROJETS INVESTISSEMENTS	Exécution 2019	
	AE	CP
CP sur commandes antérieures	1	104 728
<b>Production régalienn</b>	<b>1 527 681</b>	<b>2 119 588</b>
Projet du site unique vie-publique.fr	240 330	873 350
<b>Edition</b>	<b>240 330</b>	<b>873 350</b>
Evolution du PGI Oracle et de <i>Business Object</i>	305 573	337 438
<b>Gestion</b>	<b>305 573</b>	<b>337 438</b>
Datacenter de Rosny	204 306	147 578
Maintien en conditions opérationnelles (MCO° des répartiteurs)	84 723	0
Sécurisation de l'infrastructure de production du JO	342 683	157 633
Imprimante Konica	12 414	12 414
Montée de version de l'outil Dynatrace	232 843	0
Projet de messagerie collaborative haute disponibilité	308 760	257 895
<b>Infrastructure - sécurité</b>	<b>1 185 729</b>	<b>575 520</b>
Système éprouvage colorimétrie	0	111 043
Chargeurs automatiques sur encarteuse	156 408	48 794
Remplacement surpresseur et échangeur vapeur	128 825	128 825
Travaux électriques réglementaires	45 898	45 898
<b>Imprimerie</b>	<b>331 131</b>	<b>334 561</b>
Etanchéité cour industrielle	0	1 380
FIEC 1220 : Pilotage, études, diagnostics	39 615	42 905
Aménagement des locaux 6ième ateliers	357 259	281 622
Restructuration des bureaux/locaux	9 843	71 556
Création de locaux techniques	4 229	19 925
Modification des installations de ventilation de la rotative suite au constat de non-conformité des installations aérauliques	2 110	
FIEC 1221 : Aéraulique	16 072	264 800
Projet d'espace collaboratif « DILAB »	178 695	0
Modernisation du système de sécurité incendie (SSI)	41 676	33 341
Sous répartiteurs 2018	0	59 890
Local web to print	66 129	28 612
Remise en conformité du désenfumage des ateliers	71 345	25 422
Mise en œuvre de mesures compensatoires incendie sous-sol	7 880	0
Recoupement CF des gaines techniques et couloirs	34 985	34 985
Renforcement des dispositifs passifs de sureté (intrusion - vidéo)	90 806	83 525
Ravalement façade aile nord sur cour d'honneur	187 835	148 355
Etanchéité terrasse aile nord	69 619	51 618
Rénovation des sous répartiteurs	163 244	125 357
Cloisonnement coupe feu sous-sol	114 381	0
<b>Projet Immobilier</b>	<b>1 455 725</b>	<b>1 273 292</b>
<b>Total</b>	<b>9 733 045</b>	<b>8 981 692</b>



### PROGRAMME 624

---

#### **PILOTAGE ET RESSOURCES HUMAINES**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	40
Objectifs et indicateurs de performance	42
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	45
Justification au premier euro	47

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

### Bertrand MUNCH

*Directeur de l'information légale et administrative*

Responsable du programme n° 624 : Pilotage et ressources humaines

Le programme 624 « Pilotage et ressources humaines » intègre la totalité des dépenses de personnel de la DILA ainsi que celles de la Société anonyme de composition et d'impression du Journal officiel (SACIJO). Il comprend aussi le financement des caisses de retraite complémentaires et des plans de départ volontaire des agents de statut privé de la DILA et des personnels de la SACIJO. Ce programme porte également l'ensemble des dépenses liées au pilotage, à la communication, aux moyens logistiques et humains transverses de la DILA.

Les dépenses de personnel de la DILA se chiffrent à 62,9 M€ en 2019 pour une prévision de 65,9 M€ en LFI 2019. Elles sont en baisse de 3,3 M€ par rapport à 2018 (- 5 %). La baisse significative de la masse salariale est en lien direct avec la réduction des effectifs (- 52,5 ETPT au 31 décembre 2019). Le dispositif de cessation anticipée volontaire d'activité des agents de droit privé de la DILA (plan CAVA) a été prolongé fin 2019 pour cinq années supplémentaires (une centaine d'agents peuvent en bénéficier sur les 250 agents relevant du statut privé actuellement). L'élaboration de cette deuxième phase du plan CAVA s'est appuyée sur une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) à horizon 2024. Dans ce contexte d'évolution des activités et de réduction des effectifs, cette GPEEC vise à doter la DILA des compétences nécessaires en préservant l'adéquation activités/ressources, et en soutenant les évolutions professionnelles des agents. S'agissant de la formation professionnelle, 309 actions de formation ont été ainsi mises en œuvre en 2019 représentant 10 057 heures au profit de 405 agents (72 % des effectifs).

La DILA a aussi conduit des actions s'inscrivant dans le cadre de la politique de l'État en faveur des personnes handicapées et de leur inclusion (actions de sensibilisation et la mise en place d'une opération favorisant l'emploi des personnes en situation de handicap).

La DILA a également maintenu sa contribution au développement de l'apprentissage et s'inscrit pleinement dans le cadre des engagements de l'État employeur exemplaire. A ce titre, 17 apprentis ont été accueillis dans divers métiers du numérique, de l'imprimerie ou encore du management.

Elle participe à la démarche de labellisation « égalité-diversité » des services du Premier ministre (SPM). En 2019, la DILA a ainsi piloté le groupe de travail relatif au recrutement au sein des SPM ; les managers de la DILA ont signé une charte traduisant ces engagements et 28 % des agents ont bénéficié d'actions de formation et de sensibilisation dans ce domaine.

Les dépenses relatives à la SACIJO s'établissent à 32,7 M€ en 2019 pour une prévision initiale de 39,9 M€. Elles sont constituées pour l'essentiel de la rémunération des salariés de la société (148 salariés permanents à fin décembre) et du financement des caisses de retraite complémentaires. Ces dépenses baissent en raison de l'impact des plans de départs successifs (dont le plan 3M, « mutualisation, mutation et modernisation de la SACIJO », qui couvre les années 2016-2020) sur la masse salariale.

La participation de la DILA aux caisses de retraite complémentaires concerne les agents de droit privé de la DILA et les personnels de la SACIJO. Elle augmente légèrement en raison du nombre de pensionnés en hausse et de la baisse du nombre de cotisants. Pour l'année 2019, 22,2 M€ ont ainsi été versés dont 12,5 M€ en titre 2 pour les personnels DILA et 9,7 M€ en titre 3 pour les personnels SACIJO.



La DILA a poursuivi ses efforts d'économies sur ses dépenses de fonctionnement. La baisse en 2019 est de 0,7 M€ en CP par rapport à l'année 2018 en raison notamment de :

- la poursuite de la rationalisation de ses espaces. Les travaux immobiliers réalisés sur le site situé rue Desaix ont permis de transformer des logements de fonction en surfaces de bureaux, augmentant ainsi la surface d'accueil du site. En 2019, les déménagements à Desaix du département des ressources humaines (en février), puis du pôle gestion des systèmes d'information (en décembre) ont permis de libérer 493 m<sup>2</sup> de locaux sur le site Ségur ;
- la dématérialisation de certaines factures a permis de réduire l'activité du courrier de 22 % en 2019, amorçant une baisse significative des dépenses de frais postaux.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1

#### Optimiser les fonctions soutien

INDICATEUR 1.1

Ratio d'efficacité bureautique

INDICATEUR 1.2

Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIF 1

## Optimiser les fonctions soutien

## INDICATEUR 1.1

## Ratio d'efficacité bureautique

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Ratio d'efficacité bureautique	€/poste	1 457	1980	1829	1 807	1 738	1644

## Commentaires techniques

Source des données : Sous-direction des systèmes d'information.

Mode de calcul : Au numérateur : coût des achats de PC fixes et portables, imprimantes, serveurs et licences bureautiques, maintenance, télécommunications, support de proximité, formations bureautiques (conformément au périmètre de l'indicateur interministériel).

Au dénominateur : nombre total de postes de travail (fixes et portables) gérés pour l'ensemble de la mission par le département des infrastructures et des services.

Commentaires : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'assistance bureautique est sous-traitée auprès d'un prestataire extérieur. La DILA a gardé la charge de l'achat de ses postes informatiques.

## INDICATEUR 1.2

## Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines	%	2,81	2,78	2,9	3,02	3,13	2,39

## Commentaires techniques

Source des données : département des ressources humaines et données RH issues de l'application de gestion Pléiades.

Mode de calcul : au numérateur, les effectifs gérants et au dénominateur les effectifs gérés.

Commentaires : Le ratio interministériel d'efficacité de la gestion des ressources humaines rapporte les effectifs gérants (en ETPT), consacrant la majeure partie de leur temps à la gestion des RH (pilotage, recrutements, administration, formation, paye, conditions de travail...), aux effectifs gérés soit l'effectif physique moyen rémunéré, y compris les personnels temporaires.

Il est tenu compte de la moyenne du nombre de fiches de paie établies chaque mois pour l'effectif géré.

## INDICATEUR 1.3

## Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987	%	4,33	3,53	4,3	4,17	4,22	4,57

### Commentaires techniques

Source des données : département des ressources humaines.

Mode de calcul : le ratio d'emploi de travailleurs handicapés est calculé en pourcentage des effectifs réels (hors les mises à disposition).

Commentaires : le ratio tient compte des seuls travailleurs handicapés déclarés et d'unités déductibles acquises à la suite des travaux confiés à des établissements d'aide par le travail (ESAT). À titre d'information, la DILA verse une contribution annuelle au fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (FIPHP).

Le résultat de cet indicateur sera définitif lors de l'établissement du bilan social en avril 2020.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### 1.1 Ratio d'efficacité bureautique

Le ratio d'efficacité bureautique constaté en 2019 est de 1 738 €, en diminution par rapport au résultat de l'année 2018 (1 980 €) et inférieur à la prévision actualisée (1 807 €). Ce résultat traduit les efforts de rationalisation du nombre de postes de travail et d'imprimantes ; à cela, s'ajoute la diminution des dépenses en termes d'achat de matériel, de coûts de téléphonie, de support, d'assistance et de maintenance auprès des utilisateurs. Seules les dépenses d'acquisition de licences bureautiques ont augmenté du fait de la préparation de la migration vers Windows 10.

Concernant le nombre de postes informatiques déployés, la mise en œuvre des contraintes de sécurité ANSSI impose dans certains cas de mettre à disposition d'un même agent plusieurs postes informatiques. La DILA fournit également des postes à des utilisateurs autres que ses agents, notamment pour les agents mutualisés et l'atelier graphique de la SACIJO, les agents mis à disposition du CAI basé à Metz, les prestataires extérieurs dans les équipes de développement en mode agile intégrées sur nos sites. Des postes sont également affectés aux formations informatiques des agents.

Par ailleurs, les activités liées à la production du *Journal officiel* nécessitent le maintien en conditions opérationnelles d'équipement de secours sur le site de Ségur et sur le site d'Arcueil et pour les astreintes techniques et fonctionnelles à distance.

### 1.2 Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines

Le résultat 2019 du ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines est à 3,13 %, proche de la prévision actualisée (3,02 %). La hausse de ce taux en 2019 par rapport au réalisé de 2018 (2,78 %) résulte de la diminution de l'effectif géré (- 7,6 %) et de l'augmentation de l'effectif gérant (+ 4,3 %). Il est lié aux nombreux départs à la retraite et dans le cadre de la cessation anticipée volontaire d'activité (CAVA) pour l'effectif géré et au renforcement de l'effectif gérant, notamment avec l'arrivée d'un agent dédié aux sujets de handicap et de diversité.

### 1.3 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n°87-517 du 10 juillet 1987

Le résultat provisoire de la part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés est de 4,22 %, en amélioration par rapport à 2018 (3,53 %) et légèrement supérieur à la prévision (4,17 %). Avec quatre nouveaux agents en situation de handicap recrutés en 2019, la DILA concrétise son engagement volontariste en faveur du recrutement, de l'intégration et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Ce résultat est positif dans un contexte où la DILA fait très peu de recrutements externes et où le plan de cessation anticipée d'activité pour les agents de droit privé peut favoriser le départ de personnes en situation de handicap. La DILA participe à des campagnes de sensibilisation et à des événements en faveur de l'accueil des personnes en situation de handicap visant à développer l'emploi de personnel handicapé en partenariat avec la DSAF et Pôle emploi, comme lors de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées du 18 au 24 novembre 2019 où la DILA et les services du Premier ministre se sont mobilisés en organisant des événements sur le recrutement de personnes en situation de handicap et sur la sensibilisation aux handicaps invisibles.

La DILA a aussi participé, pour la deuxième année consécutive, à la nouvelle campagne de sensibilisation pour l'accueil de personne en situation de handicap, à l'événement du « *Duoday* » le 16 mai 2019 (journée dédiée à l'inclusion par la formation de duos entre des personnes en situation de handicap et des professionnels volontaires). Dans le cadre de la formation professionnelle, la DILA propose des actions de conseil en faveur de l'intégration de collaborateurs en situation de handicap.

**Pilotage et ressources humaines**

Programme n° 624 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le département des ressources humaines de la DILA a également organisé un « café-démo » sur le thème « Parlons handicap et recrutement à la DILA ». Ce rendez-vous convivial a été précédé, sur la base du volontariat et d'anonymat, d'un quiz de sensibilisation sur les situations de handicap.

Par ailleurs, dans le cadre de l'obtention du double label « Égalité-Diversité » par les services du Premier ministre, le handicap est l'un des critères de discrimination particulièrement suivi et fait l'objet de plans d'action circonstanciés.

Une charte a été signée par tous les responsables de département et la direction comme gage d'engagement commun fort en ce sens. De plus, avec le concours du CHSCT, une charte du handicap est en cours de formalisation.

**OBJECTIF 2****Rationaliser l'occupation du parc immobilier****INDICATEUR 2.1****Efficiences de la gestion immobilière**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Ratio SUN / poste de travail	m <sup>2</sup> /poste de travail	14,24	12,7	13,76	13,8	13,57	13,8
Ratio Entretien courant / SUB	€	14,61	Non déterminé	16,44	Non déterminé	Non déterminé	15,92
Ratio Entretien lourd / SUB	€	13,8	Non déterminé	18,09	Non déterminé	Non déterminé	16,72

**Commentaires techniques**

Source des données : département des moyens généraux pour les surfaces ; département ressources humaines pour les effectifs.

Mode de calcul : afin de faciliter la comparaison interministérielle, les surfaces industrielles ne sont pas prises en compte pour le calcul du ratio SUN par poste de travail, qui est ici publié pour les seules surfaces de bureaux, avec les effectifs correspondants.

Commentaires : Depuis début 2018, la DILA a réussi sa rationalisation immobilière de ses sites parisiens en regroupant ses agents sur seulement deux sites : «Desaix», «Ségur» et en maintenant le site de « Metz ».

En accord lors de la conférence de performance d'avril 2019, les sous-indicateurs relatifs à l'entretien courant et lourd sur la SUB ne seront plus renseignés. En effet, les états de restitution de ces dépenses ne sont pas suffisamment précis pour apprécier pertinemment ces sous-indicateurs.

**ANALYSE DES RÉSULTATS****2.1 Efficience de la gestion immobilière**

En termes de gestion immobilière, le ratio SUN par poste de travail de 13,57 m<sup>2</sup> par agent, est légèrement inférieur à la prévision initiale (13,76 m<sup>2</sup>). L'année 2019 a été marquée par la libération de 582 m<sup>2</sup> de surface de bureaux du site Ségur rendu aux services du Premier ministre à la suite du retour des équipes du département des ressources humaines mais aussi du regroupement d'équipes de la sous-direction des systèmes d'information sur le site Desaix. Afin d'accueillir ces agents sur le site Desaix, 484 m<sup>2</sup> de logements de fonction ont été transformés en surface de bureaux. Ces modulations de surfaces et de répartition des effectifs sur les deux sites parisiens ont généré des économies importantes de loyer et de dépenses d'entretien.

La diminution des effectifs du fait des départs d'agents dans le dispositif de cessation anticipée volontaire d'activité et des départs naturels en retraite, a été l'occasion de repenser totalement l'occupation du site de Desaix en veillant à l'optimiser tout en améliorant le cadre de vie.

Les résultats des sous-indicateurs relatifs à l'entretien courant et lourd sur la SUB ne sont pas renseignés depuis 2018. Les états de restitution issus de Chorus ne sont pas suffisamment aboutis et pertinents. Par ailleurs, à la suite d'une réorganisation interne avec le transfert de la section « Travaux neufs » du département de la maintenance à celui des moyens généraux, la répartition budgétaire avec l'imputation ad hoc des dépenses d'entretien entre les deux départements n'est pas stabilisée.

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

### RÉCAPITULATION SELON L'ARTICLE 18-II DE LA LOLF

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>113 771 746</b>	<b>100 614 565</b>		<b>113 471 746</b>	<b>100 639 097</b>	
Achats et services extérieurs	47 858 800	37 653 389		47 558 800	37 677 921	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2	65 912 746	62 946 591		65 912 746	62 946 591	
Subventions, transferts et interventions		14 500			14 500	
Autres charges de gestion courante						
Charges financières	200	85		200	85	
Charges exceptionnelles						
<b>Section des opérations en capital</b>						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
<b>Total</b>	<b>113 771 746</b>	<b>100 614 565</b>		<b>113 471 746</b>	<b>100 639 097</b>	

### RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET SECTION

Action / Sections	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>01 – Pilotage, modernisation et activités numériques</b>	<b>8 000 000</b>	<b>4 919 860</b>		<b>7 700 000</b>	<b>4 944 392</b>	
Section des opérations courantes	8 000 000	4 919 860		7 700 000	4 944 392	
Section des opérations en capital						
<b>02 – Promotion et distribution des publications</b>						
Section des opérations courantes						
Section des opérations en capital						
<b>03 – Dépenses de personnel</b>	<b>65 912 746</b>	<b>62 946 591</b>		<b>65 912 746</b>	<b>62 946 591</b>	
Section des opérations courantes	65 912 746	62 946 591		65 912 746	62 946 591	
Section des opérations en capital						
<b>04 – Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels</b>	<b>39 859 000</b>	<b>32 748 114</b>		<b>39 859 000</b>	<b>32 748 114</b>	
Section des opérations courantes	39 859 000	32 748 114		39 859 000	32 748 114	
Section des opérations en capital						
<b>Total</b>	<b>113 771 746</b>	<b>100 614 565</b>		<b>113 471 746</b>	<b>100 639 097</b>	

**Pilotage et ressources humaines**

Programme n° 624 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/12/2019					472 342	3 122 029	472 342	3 122 029
<b>Total</b>					<b>472 342</b>	<b>3 122 029</b>	<b>472 342</b>	<b>3 122 029</b>

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>					<b>472 342</b>	<b>3 122 029</b>	<b>472 342</b>	<b>3 122 029</b>

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

L'annulation réalisée sur le programme 624 porte sur 0,5 M€ en AE et CP de crédits de titre 2 compte tenu d'une diminution des effectifs plus importante que prévue initialement. L'annulation de 3,1 M€ en AE et CP de crédits hors titre 2 a été également proposée en raison d'une maîtrise accrue des dépenses de soutien de DILA et des dépenses de pilotage et de gestion des ressources humaines.

## EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

## EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2018 (1)	Réalisation 2018 (2)	LFI + LFR 2019 (3)	Transferts de gestion 2019 (4)	Réalisation 2019 (5)	Écart à LFI + LFR 2019 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
1205 – Catégorie A+	0	8	8	0	8	0
1206 – Catégorie A	0	88	96	0	85	-11
1207 – Catégorie B	0	22	19	0	20	+1
1208 – Catégorie C	0	53	72	0	47	-25
1209 – Contractuels	0	408	468	0	368	-100
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>579</b>	<b>663</b>	<b>0</b>	<b>527</b>	<b>-136</b>

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2019 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en années pleines des schémas d'emplois 2018 sur 2019	dont impact du schéma d'emplois 2019 sur 2019
1205 – Catégorie A+	0	0	0	0	0	0
1206 – Catégorie A	0	0	+1	-4	-2	-2
1207 – Catégorie B	0	0	-1	-2	0	-2
1208 – Catégorie C	0	0	0	-6	-4	-2
1209 – Contractuels	0	0	0	-40	-26	-14
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-52</b>	<b>-32</b>	<b>-20</b>

## ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	<i>dont départs en retraite</i>	Mois moyen des sorties	Entrées	<i>dont primo recrutements</i>	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	
							Réalisation	Prévision PAP
1205 – Catégorie A+	1	0	3,00	1	1	9,00	0	0
1206 – Catégorie A	9	6	5,50	8	7	7,20	-1	-8
1207 – Catégorie B	5	2	6,00	3	1	7,70	-2	-4
1208 – Catégorie C	4	2	7,30	0	0	0,00	-4	-4
1209 – Contractuels	130	32	7,30	95	87	7,00	-35	-22
<b>Total</b>	<b>149</b>	<b>42</b>		<b>107</b>	<b>96</b>		<b>-42</b>	<b>-38</b>

Les flux enregistrés en ETP (149 sorties et 107 entrées) intègrent l'ensemble des mouvements intervenus au cours de l'année, y compris ceux des personnels contractuels de courte durée et saisonniers, qui représentent la majeure partie des mouvements. Les flux d'effectifs permanents (hors CDD de courte durée et changements de catégorie) se sont élevés à 73 sorties en ETP pour un volume d'entrées de 28 ETP.

La consommation des autorisations d'emplois en 2019 pour la mission s'élève à 527 ETPT. Le taux d'utilisation du plafond d'emplois ouvert en 2019 (663 ETPT) est de 79,5 %.

La DILA a poursuivi en 2019 une politique raisonnée de réduction des effectifs, politique engagée depuis 2015. Après la baisse de 27 ETPT (20 ETP) opérée en 2016, de 51 ETPT (68 ETP) en 2017, de 739 ETPT (66 ETP) en 2018, les emplois ont été réduits de 53 ETPT (42 ETP) en 2019. Les suppressions d'emplois sont un peu supérieures à la prévision de LFI (38 ETP).

Cette forte baisse s'explique principalement par :

- des retraites et des départs en cessation anticipée d'activité (CAVA) : 57,7 % du total des mouvements des personnels permanents hors CDD de courte durée (67 ETP) et changements de catégorie (10 ETP) soit 42 ETP. Le dispositif de cessation anticipée d'activité CAVA (2016 - 2019) pour le personnel de droit privé de la DILA s'est traduit par 28 ETP en moins au cours de l'exercice 2019. Le dispositif de cessation anticipée et volontaire d'activité (CAVA) défini par la convention du 29 août 2016, applicable aux personnels de droit privé de la DILA nés avant 1964, et de son avenant du 12 décembre 2019 qui prolonge le dispositif aux salariés nés jusqu'au 31 décembre 1968, se déroule d'une manière nominale conformément aux objectifs fixés. Il représente une part substantielle de la diminution des effectifs de la DILA;
- des fins de contrats art.4 (13 ETP) ;
- une politique de recrutement externe très sélective, ciblée essentiellement sur le domaine des systèmes d'information ;
- des détachements, démissions, invalidités et mutations (15 ETP).

## EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

## RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	Prévision LFI ETPT	Réalisation ETPT	ETP au 31/12/2019
Administration centrale	663	527	506
<b>Total</b>	<b>663</b>	<b>527</b>	<b>506</b>



## RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
<b>03 – Dépenses de personnel</b>	<b>663</b>	<b>527</b>
<b>Total</b>	<b>663</b>	<b>527</b>
Transferts en gestion		0

## RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2018-2019 : 17

En 2018-2019, la Direction de l'information légale et administrative (DILA) poursuit sa contribution au développement de l'apprentissage et s'inscrit pleinement dans le cadre des engagements de l'Etat employeur exemplaire.

A ce titre, 17 apprentis ont été accueillis au sein de la DILA (période scolaire 2018-2019) dans les métiers de la communication, du numérique, du management, de l'impression et de la gestion.

Les niveaux de formation de ces apprentis sont les suivants :

- niveau I / Diplôme de niveau bac + 5 et plus : 9 apprentis ;
- niveau II / Diplôme de niveau bac + 3 ou 4 : 5 apprentis ;
- niveau III / Diplôme de niveau bac + 2 : 2 apprentis ;
- niveau IV / Diplôme de niveau bac : 1 apprenti ;

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2018	Prévision LFI 2019	Exécution 2019
<b>Rémunération d'activité</b>	<b>66 319 348</b>	<b>65 912 746</b>	<b>62 946 591</b>
<b>Cotisations et contributions sociales</b>			
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	4 114 091	4 477 098	3 868 872
– <i>Civils (y.c. ATI)</i>	4 114 091	4 477 098	3 868 872
– <i>Militaires</i>			
– <i>Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)</i>			
– <i>Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)</i>			
Cotisation employeur au FSPOEIE			
Autres cotisations	-4 114 091	-4 477 098	-3 868 872
<b>Prestations sociales et allocations diverses</b>			
<b>Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)</b>	<b>66 319 348</b>	<b>65 912 746</b>	<b>62 946 591</b>
<b>Total titre 2 (hors CAS Pensions)</b>	<b>62 205 257</b>	<b>61 435 648</b>	<b>59 077 719</b>
FDC et ADP prévus en titre 2			

Le taux de la contribution employeur au CAS pensions pour 2019 est resté inchangé à 74,28 %. Le montant des versements a baissé et est passé à 3,9 M€ contre 4,1 M€ en 2018.

## ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
<b>Socle d'exécution 2018 retraitée</b>	<b>58,61</b>
Exécution 2018 hors CAS Pensions	62,21
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2019/ 2018	
Débasage de dépenses au profil atypique :	-3,60
– GIPA	
– Indemnisation des jours de CET	-0,05
– Mesures de restructuration	-3,55
– Autres dépenses de masse salariale	
<b>Impact du schéma d'emplois</b>	<b>-3,90</b>
EAP schéma d'emplois 2018	-1,99
Schéma d'emplois 2019	-1,92
<b>Mesures catégorielles</b>	<b>0,24</b>
<b>Mesures générales</b>	<b>0,00</b>
Rebasage de la GIPA	0,00
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	
<b>GVT solde</b>	<b>-0,07</b>
GVT positif	0,17
GVT négatif	-0,24
<b>Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA</b>	<b>4,35</b>
Indemnisation des jours de CET	0,07
Mesures de restructurations	4,28
Autres rebasages	
<b>Autres variations des dépenses de personnel</b>	<b>-0,15</b>
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	0,20
Autres variations	-0,35
<b>Total</b>	<b>59,08</b>

En 2019, le montant total des dépenses sur le titre II comprenant la contribution au CAS pensions s'élève à 62,9 M€ pour un budget ouvert de 65,9 M€, soit un taux de consommation de 95,5 %. L'exercice dégage un disponible de 3 M€, soit environ 4,5 % des crédits ouverts. Pour rappel, le montant des dépenses de 2018 s'élevait à 66,3 M€ pour un budget ouvert de 69,7 M€, soit un taux de consommation de 95,2 % et un disponible de 3,4 M€ (environ 4,8 % des crédits ouverts).

La masse salariale hors CAS pensions a baissé de 3,1 M€ par rapport à 2018, principalement sous l'effet de la réduction des effectifs.

Outre les économies réalisées au titre du schéma d'emploi de 3,9 M€, l'évolution de la masse salariale est maîtrisée à un niveau très modéré : le solde du GVT est de - 70 K€.

Le montant des sommes versées au titre des revenus de remplacement du plan de cessation anticipée d'activité CAAPAT – clos fin 2012 – continue de décroître à mesure que les adhérents à ce dispositif basculent en retraite. En 2019, les versements s'élèvent à 90 K€ contre 223 K€ en 2018, soit une réduction de dépense de 133 K€. Le montant des allocations pour perte d'emploi est en augmentation (345 K€ en 2019 contre 147 K€ en 2018). Le poste de dépense du dispositif de cessation anticipée et volontaire d'activité (CAVA), corollaire de l'augmentation des départs dans ce dispositif, est en progression pour un montant de 4,2 M€ en 2019 contre 3,3 M€ en 2018.

La répartition de cette baisse s'effectue à hauteur de -4,5 M€ sur la masse salariale proprement dite et de + 1,4 M€ sur les dépenses hors périmètre du plafond d'emplois.

## COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1205 – Catégorie A+	86 805	134 498	134 219	77 889	121 272	120 035
1206 – Catégorie A	51 056	72 930	92 622	45 457	65 368	81 209
1207 – Catégorie B	48 081	53 410	61 619	42 665	47 908	56 437
1208 – Catégorie C	30 692	45 250	38 507	26 740	40 744	34 518
1209 – Contractuels	55 612	84 686	97 814	40 464	63 187	72 590

## MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2019	Coût	Coût en année pleine
Mesures statutaires						242 453	460 760
RIFSEEP	165	Titulaires	Tous corps	01-2019	12	40 732	40 732
Augmentation presse parisienne	264	Contractuels	Contractuels droit privé	03-2019	10	185 243	222 292
Augmentation presse parisienne	264	Contractuels	Contractuels droit privé	12-2019	1	16 478	197 736
<b>Total</b>						<b>242 453</b>	<b>460 760</b>

S'agissant des mesures catégorielles, elles portent sur les augmentations de salaires mises en œuvre dans le cadre des conventions collectives de la presse quotidienne, dont relèvent les personnels contractuels de droit privé (1 % au 1<sup>er</sup> mars 2019 soit 185 K€ et 0,7 % au 1<sup>er</sup> décembre 2019 soit 17 K€) pour un montant total de 202 K€.

Pour les agents de droit public, un réexamen triennal de l'IFSEE a été appliqué à compter du 1<sup>er</sup> janvier pour un montant de 41 K€.

## ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Restauration		43 744		<b>43 744</b>
Famille, vacances		42 219		<b>42 219</b>
Mutuelles, associations		100 675		<b>100 675</b>
Prévention / secours		20 701		<b>20 701</b>
<b>Total</b>		<b>207 339</b>		<b>207 339</b>

Les dépenses d'action sociale hors titre 2 se chiffrent à 249 561 € en AE et 207 339 € en CP pour une prévision de 340 000 € en AE et CP au PAP 2019. Intégralement imputées en fonctionnement, ces charges concernent les postes de dépenses suivants :

Restauration collective :

Cette dépense porte sur la participation aux frais de restauration des agents travaillant sur le site de Ségur. Elle se chiffre à 56 997 € en AE et 43 744 € en CP.

**Pilotage et ressources humaines**

Programme n° 624 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Famille, vacances :

La DILA a financé les actions suivantes :

- l'organisation de l'arbre de Noël des enfants des agents de la DILA a coûté 30 670 € en AE et 9 201 € en CP ;
- diverses prestations (bons de rentrée scolaire, bons de Noël...) ont été accordées pour un total de 33 018 € en AE et CP.

Associations :

La DILA a contribué au financement des associations suivantes :

- l'association pour la promotion des activités sportives et socio-culturelles interministérielles (APASSI) pour 13 125 € en AE et 5 625 € en CP ;
- l'association culture et loisirs Premier ministre (CLPM) pour 2 250 € en AE et CP ;
- une subvention a été accordée à l'association sportive de la DILA (ASDILA) pour 15 000 € en AE et en CP afin d'assurer le fonctionnement des différentes sections sportives (gymnastique, yoga, football, randonnée...).

La DILA finance également la commission de gestion des œuvres sociales (CGOS) dont le but est de promouvoir, réaliser et gérer toutes les activités sociales, culturelles et sportives destinées aux personnels de droit privé de la DILA. Le montant versé en 2019 est de 77 800 €.

Santé :

Certaines dépenses de santé (visites médicales, soins...) ont été prises en charge pour 20 701 € en AE et CP.

### SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) <b>44 736 971</b>	CP ouverts en 2019 * (P1) <b>44 436 971</b>
AE engagées en 2019 (E2) <b>37 667 974</b>	CP consommés en 2019 (P2) <b>37 692 506</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>3 092 432</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>7 068 997</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>34 600 074</b>

#### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) <b>3 343 640</b>					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) <b>3 597 590</b>					
	<b>Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net (R3 = R1 + R2) <b>6 941 230</b></b>	-	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>3 092 432</b>	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) <b>3 848 798</b>
	AE engagées en 2019 (E2) <b>37 667 974</b>	-	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>34 600 074</b>	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) <b>3 067 900</b>
					<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R6 = R4 + R5) <b>6 916 698</b></b>
					Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) <b>1 213 386</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) <b>5 703 312</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

**Pilotage et ressources humaines**

Programme n° 624 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Le programme 624 regroupe les activités dites « support », les dépenses de personnel ainsi que le coût des prestations assurées par la SACI-JO.

Ce programme présente peu d'engagements pluriannuels générant des restes à payer. Cependant, le montant des engagements juridiques (EJ) non couverts par des paiements au 31 décembre 2019 est de 6,9 M€ en raison des restes à payer (RAP) sur les engagements annuels de la SACIJO qui n'ont pas pu être clôturés en 2019. Ces RAP, d'un montant total de 5 M€, ont été clôturés en début de gestion 2020 et ne feront donc pas l'objet de paiements.

Les RAP hors SACIJO se chiffrent à 1,9 M€ et devraient être soldés en 2020 à hauteur de 1,2 M€.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

**Action 01****Pilotage, modernisation et activités numériques**

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>8 000 000</b>	<b>4 919 860</b>		<b>7 700 000</b>	<b>4 944 392</b>	
Achats et services extérieurs	7 999 800	4 905 275		7 699 800	4 929 807	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions		14 500			14 500	
Autres charges de gestion courante						
Charges financières	200	85		200	85	
Charges exceptionnelles						
<b>Section des opérations en capital</b>						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
<b>Total</b>	<b>8 000 000</b>	<b>4 919 860</b>		<b>7 700 000</b>	<b>4 944 392</b>	

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

**ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS**

L'action 1 « Pilotage, modernisation et activités numériques » retrace les charges liées aux activités de la direction et des services support (administratifs, comptables, financiers et des moyens généraux).

**ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES**

En 2019, le montant exécuté des « achats et autres charges externes » est de 4 418 504 € en AE et 4 450 535 € en CP pour des crédits initialement ouverts à hauteur de 7 214 800 € en AE et 6 914 800 € en CP.

Ces dépenses ont été exécutées de la manière suivante :

- la DILA qui loue, depuis fin 2017, des locaux au sein du Centre de Gouvernement situé au 20 avenue de Ségur à Paris a remboursé, dans le cadre d'une convention signée avec la Direction des services administratifs et financiers, des loyers et charges pour 1 741 651 € en AE et en CP. S'ajoutent à ce remboursement, la location de parkings pour un montant total de 3 787 € en AE et 4 462 € en CP

La consommation totale de ce poste « loyers » s'élève à 1 745 438 € en AE et 1 746 113 € en CP pour une prévision au PAP de 2 735 000 € en AE et CP. L'écart constaté entre la prévision et l'exécution est dû essentiellement à la restitution de surfaces de bureaux sur le site de Ségur, avec la réinstallation de plusieurs services dont le département des ressources humaines, le pôle des systèmes d'information de gestion du département de l'information administrative et de gestion (DIAG) sur le site de Desaix, ce qui a permis de générer une réduction 679 916 € des charges locatives. A l'occasion de la réinstallation des personnels du département des ressources humaines et du pôle des systèmes d'information de gestion venant de Ségur sur le site de Desaix, la DILA a consommé pour le transport de biens et de matériels informatiques 22 814 € en AE et 34 913 € en CP ainsi que 37 504 € en AE et 20 649 € en CP de frais de déménagement ;

- la gestion du site de Desaix comprend également les dépenses relatives à la collecte des déchets estimées à 50 000 € en CP et exécutées pour 2 934 € en AE et de 3 797 € en CP, les dépenses de sécurité (gardiennage, télésurveillance) prévues à hauteur de 300 000 € en AE et 230 000 € en CP et exécutées pour 223 303 € en AE et 225 123 € en CP. L'entretien des biens mobiliers et immobiliers, estimés à 100 000 € en AE et CP, ont coûté 41 984 € en AE et 65 682 € en CP et les dépenses d'entretien des espaces verts s'élèvent à 1 779 € en CP ;
- les dépenses relatives aux frais postaux de la DILA sont, en 2019, de 441 306 € en AE et de 377 371 € en CP pour un budget initialement alloué de 800 000 € en AE et en CP, cet écart s'expliquant notamment par les économies engendrées par la dématérialisation d'une partie des factures émises par la DILA pour le recouvrement de ses recettes. Les frais de télécommunication mobile estimés à 50 000 € en AE et en CP ont mobilisé 23 979 € en AE et 14 752 € en CP ;
- les achats non stockés prévus au PAP 2019 à hauteur de 475 000 € en AE et en CP ont été exécutés pour 186 404 € en AE et 293 358 € en CP. Ils comprennent notamment le mobilier pour 74 297 € en AE et 164 762 € en CP, les consommables informatiques pour 16 834 € en AE et 14 777 € en CP, les fournitures de bureau pour 17 775 € en AE et 19 611 € en CP, les fournitures diverses (papiers, médailles, petit matériel, textiles...) pour 55 485 € en AE et 71 888 € en CP, l'outillage et la quincaillerie pour 9 841 € en AE et 10 717 € en CP, les denrées alimentaires pour 7 682 € en AE et 8 757 € en CP et les achats de matériel médical et de produits pharmaceutiques pour 4 490 € en AE et 2 846 € en CP. Une politique volontariste d'économies explique la contraction de ces dépenses notamment en matière de fournitures de bureau.

Les dépenses de fonctionnement relatives aux ressources humaines comprennent notamment :

- la formation professionnelle, les frais de stage, le compte personnel de formation et le droit individuel à la formation, initialement programmées au PAP à 800 000 € en AE et en CP, qui ont été exécutées pour 689 923 € en AE et 637 356 € en CP dont 153 796 € en AE et 156 850 € en CP pour les formations informatiques et 148 880 € en AE et 82 064 € en CP pour l'apprentissage ;
- les gratifications de stage, prévues à hauteur de 50 000 € en AE et en CP, qui ont été exécutées pour 25 181 € en AE et 18 000 € en CP ;
- les frais de gestion pôle emploi versés dans le cadre de la convention de gestion de l'indemnisation des chômeurs s'élèvent à 3 847€ en AE et en CP ;

Les frais liés aux prestations de restauration des personnels du site de Desaix, prévus à hauteur de 700 000 € en AE et 500 000 € en CP ont été exécutés pour 573 742 € en AE et 530 732 € en CP. La notification en juillet du nouveau marché de restauration explique la hausse de la consommation des CP. A ces dépenses s'ajoutent la participation de la DILA aux frais de restauration des agents travaillant sur le site de Ségur pour 56 997 € en AE et 43 744 € en CP, dépense d'action sociale programmée initialement en autres charges de gestion ordinaire pour 80 000 € en AE et CP au PAP 2019.

Les frais de déplacements professionnels des agents, programmés au PAP 2019 à hauteur de 60 000 € en AE et en CP, ont été exécutés pour 47 490 € en AE et 50 034 € en CP. Les frais de transport en taxis et les dépenses de carburant ont généré des consommations de 5 696 € en AE et 4 084 € en CP pour une prévision de 5 000 € en AE et CP au PAP 2019. Les dépenses concernant les réceptions, estimées à 70 000 € en AE et CP, ont été exécutées pour 22 861 € en AE et 23 004 € en CP.



Les actions de communication, publicité, publications et relations publiques (organisation de colloques et séminaires...) estimées à 200 000 € en AE et en CP ont généré une consommation de 82 382 € en AE et 83 015 € en CP. S'ajoute à ces dépenses, les frais afférents à la documentation générale et technique pour 11 952 € en AE et 16 159 € en CP.

Les frais d'études et recherches, programmés à hauteur de 215 000 € en AE et 135 000 € en CP, ont été exécutés pour 39 563 € en AE et 77 278 € en CP.

Le montant des honoraires prévus au PAP à hauteur de 130 000 € en AE et en CP s'élève à 60 758 € en AE et 57 976 € en CP dont 12 736 € en AE et 17 442 € en CP d'honoraires juridiques, 1 456 € en AE et 1 293 € en CP de frais d'huissiers et 960 € en AE et en CP en honoraires de médecins. Les autres dépenses relatives aux rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires s'élèvent à 42 426 € en AE et 30 475 € en CP.

La location des vêtements de travail imputée sur ce programme a coûté 17 467 € en AE et 43 488 € en CP en 2019.

Enfin, les autres services et prestations de services ont consommé 49 966 € en AE et 77 894 € en CP. Ils regroupent des dépenses diverses telles que les bons de rentrées scolaires et bons de Noël ou diverses sous-traitances et prestations d'accompagnement (recrutement, psychologues du travail...). A noter également que des frais bancaires ont été payés à la Banque de France pour un montant 8 193 € en AE et en CP.

#### AUTRES CHARGES DE GESTION ORDINAIRE

Initialement estimées en LFI à 785 000 € en AE et en CP, les « autres charges de gestion ordinaire » ont été exécutées en 2019 pour 435 488 € en AE et 427 988 € en CP.

Les dépenses d'action sociale imputées en fonctionnement en autres charges de gestion ordinaire concernent le versement par la DILA de subventions aux différentes associations, pour un montant exécuté de 108 175 € en AE et 100 675 € en CP. Initialement prévues pour un montant de 260 000 € en AE et en CP, les entités financées sont :

- la commission de gestion des œuvres sociales pour 77 800 € en AE et CP ;
- l'association pour la promotion des activités sportives et socio-culturelles interministérielles (APASSI) pour 13 125 € en AE et 5 625 € en CP ;
- l'association culture et loisirs Premier ministre (CLPM) pour 2 250 € en AE et CP ;
- l'association sportive de la DILA (ASDILA) pour 15 000 € en AE et en CP afin d'assurer le fonctionnement des différentes sections sportives (gymnastique, yoga, football, randonnée...).

Les charges relatives aux impôts et taxes (taxe sur les bureaux, taxes foncières...) ont consommé 243 929 € en AE et en CP pour une estimation de 200 000 € en AE et en CP.

Les dépenses afférentes aux contributions au fonds inter fonction publique en faveur des personnes handicapées ont été exécutées en 2019 pour 73 753 € en AE et en CP pour un montant initialement estimé à 80 000 € en AE et en CP.

Les redevances pour concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels droits et valeurs similaires dont droits d'auteurs, initialement prévues à 15 000 € en AE et en CP, ont été exécutées pour un montant de 2 175 € en AE et en CP.

7166 € en AE et CP ont été versés au titre de dommages et intérêts et 43€ pour des intérêts moratoires, montants très inférieurs à la prévision de 50 000 € en AE et CP faite sur ces postes au PAP 2019.

En ce qui concerne les dépenses relatives aux versements aux organismes d'apprentissage prévues pour 100 000 € en AE et en CP, dans le cadre de l'adhésion de la DILA de la politique voulue par le Gouvernement dans ce domaine, elles ont été exécutées en achats et autres charges externes pour 148 880 € en AE et 82 064 € en CP.

Enfin, les diverses autres charges de gestion ordinaire sont de 248 € en AE et en CP.

**Pilotage et ressources humaines**

Programme n° 624 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**SUBVENTIONS, TRANSFERTS ET INTERVENTIONS**

Depuis 2014, la DILA cofinance, avec les greffiers des tribunaux de commerce et les syndicats représentant la presse d'annonces légales, le groupement d'intérêt public « plateforme de publicité légale des entreprises » (PPLE) pour la réalisation et la maintenance d'un portail public donnant accès aux informations légales sur les entreprises (création, modification et vie des entreprises). Au PLF 2019, le montant des versements a été estimé à 50 000 €. L'exécution de cette dépense a été réalisée sur le programme 624 à hauteur de 14 500 € en AE et en CP, le GIP ayant réduit ses coûts de fonctionnement.

**CHARGES FINANCIÈRES**

85 € ont été consommés en AE et en CP au titre des frais financiers et des coûts relatifs aux pertes de change sur des achats effectués hors zone euro.

**Action 02****Promotion et distribution des publications**

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>						
Achats et services extérieurs						
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
<b>Section des opérations en capital</b>						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
<b>Total</b>						

**Action 03****Dépenses de personnel**

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>65 912 746</b>	<b>62 946 591</b>		<b>65 912 746</b>	<b>62 946 591</b>	
Achats et services extérieurs						
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2	65 912 746	62 946 591		65 912 746	62 946 591	
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
<b>Section des opérations en capital</b>						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
<b>Total</b>	<b>65 912 746</b>	<b>62 946 591</b>		<b>65 912 746</b>	<b>62 946 591</b>	

**Action 04****Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels**

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>39 859 000</b>	<b>32 748 114</b>		<b>39 859 000</b>	<b>32 748 114</b>	
Achats et services extérieurs	39 859 000	32 748 114		39 859 000	32 748 114	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
<b>Section des opérations en capital</b>						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
<b>Total</b>	<b>39 859 000</b>	<b>32 748 114</b>		<b>39 859 000</b>	<b>32 748 114</b>	

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## ■ ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS

L'action 4 du programme 624 rassemble les crédits relatifs aux dépenses de sous-traitance réalisée par la Société anonyme de composition et d'impression des Journaux officiels (SACIJO), prestataire historique de la DILA. La DILA assure le paiement des salaires et charges des salariés de la SACIJO, la rémunération complémentaire variable (salaires des personnels administratifs, sursalaire, fonctionnement courant), le financement des plans de départs anticipés à la retraite et les versements à la caisse de pensions de la SACIJO et au régime des cadres des Journaux Officiels.

L'exécution totale des dépenses qui relèvent de l'action 4 du programme 624 s'élève à 32 748 114 € en AE et en CP pour une prévision au PLF 2019 de 39 859 000 €.

Ces dépenses ont été exécutées en AE et CP de la manière suivante :

- les salaires et charges associées pour 22 846 450 € en AE et en CP dont 2 037 683 € en AE et en CP d'indemnités compensatrices de licenciement versées au titre du plan « 3M » (modernisation, mutualisation, mutation) de départs volontaires signé en 2016 à la suite de l'arrêt de l'impression papier du *Journal Officiel* et du développement de l'impression numérique ;
- le financement des dispositifs de retraite de la SACIJO (caisses de pension et caisses de prévoyance et de décès) pour 9 736 664 € en AE et en CP ;
- le coût du plan RECAPS (Régime exceptionnel de cessation d'activité des personnels de la SACIJO) mis en œuvre depuis 2007 et géré par la CAPSAG pour 165 000 € en AE et en CP.